La LIBERTÉ

Vol. 87 n°19 • du 25 au 31 août 2000 • **SAINT-BONIFACE**

88 ¢ + taxes

La rentrée à nos portes

La Division scolaire franco-manitobain aura une rentrée dynamique. Le renouvellement des programmes d'enseignement à distance et le lancement du site Internet *Retour à nos sources* font partie des projets qui trufferont la rentrée!

■ **Pages 6 et 7.**

Citation de la semaine

« Même nos sous-vêtements portent le logo des Canadiens de Montréal ! »

Charles Laflèche a sûrement fait plusieurs envieux en participant au second *camp de rêve* de l'Association des anciens joueurs du Canadien de Montréal.

■ **Page 18.**

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

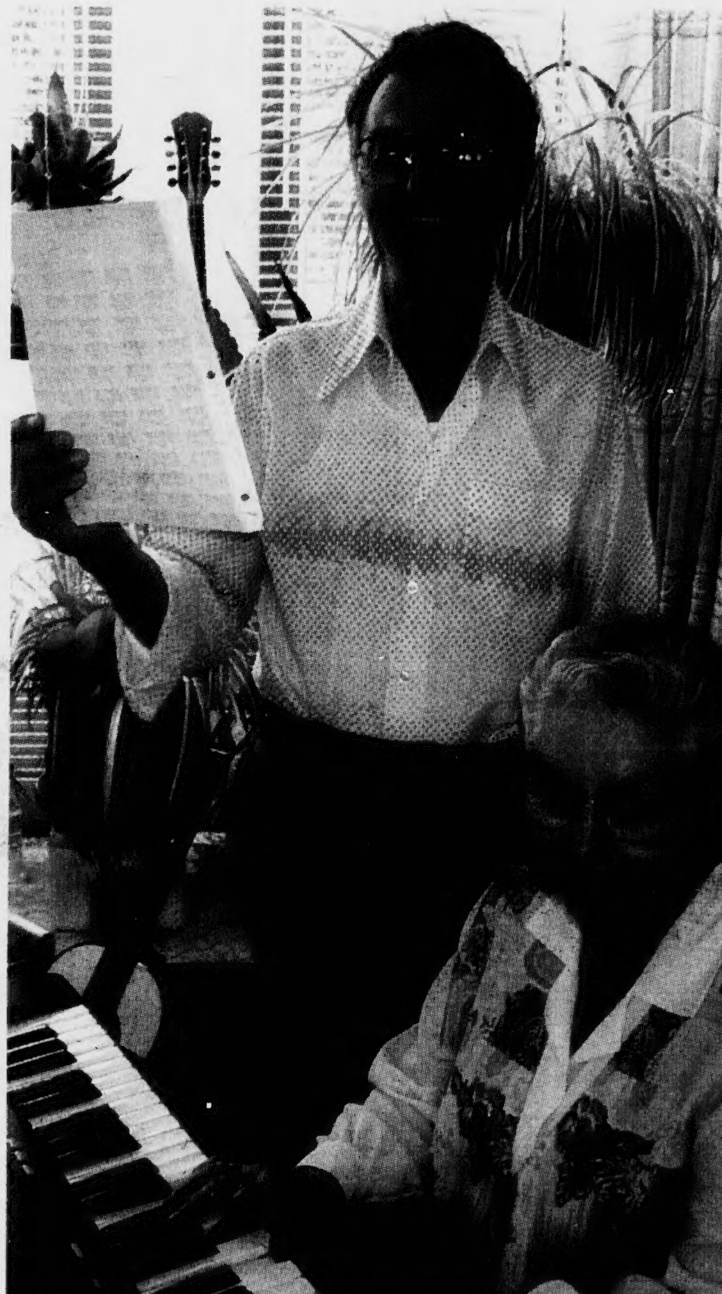


photo : Érick Théberge

Les liens sacrés de la musique

Le couple franco-manitobain, Fernand et Orise Légaré, agrémente depuis une cinquantaine d'années les journées de plusieurs aînés en jouant bénévolement de la musique dans les centres de soins prolongés. Une passion musicale partagée à travers les liens du mariage. ■ **Page 27.**

CKSB renouvelé

Avec sa nouvelle programmation, CKSB accorde plus de place à ses auditeurs et espère leurs rendre visite. L'émission du matin débutera plus tôt avec un contenu plus informatif, la programmation du midi change de formule et Vincent Durault fait un retour en après-midi avec un contenu plus communautaire. Découvrez avec nous la nouvelle grille horaire de CKSB

■ **Page 3.**

Des courses savonneuses

Pour une deuxième année, le Festival d'été de Saint-Malo organise la populaire course de boîtes à savon, où prendront part près de 120 voiturettes. Les organisateurs de la fin de semaine vous invite également à une soirée casino, un tournoi de balle et à de belles soirées musicales.

■ **Page 11.**



Le triathlète manitobain Philippe Chabot participe du 25 au 27 août à une épreuve d'Iron Man qui se déroule à Penticton en Colombie-Britannique. S'il réussi à compléter les 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied en moins de dix heures, il s'envolera à Hawaï pour un triathlon de renommé modiale où 1 500 autres athlètes prendront le départ. ■ **Page 17.**

SANTÉ PUBLIQUE

La vaccination sème la controverse

Les enfants ayant subi des complications à la suite d'un vaccin pourraient être indemnisés si le gouvernement suit les recommandations de la Commission de réforme du droit.

Mylène CRÊTE

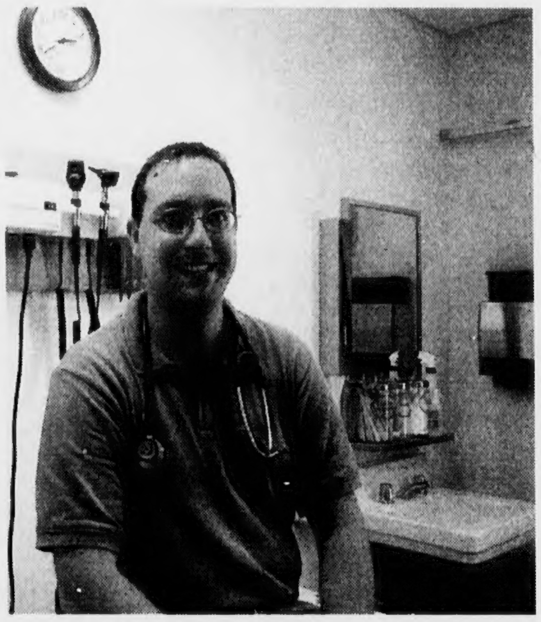
La Commission de réforme du droit du Manitoba recommande au gouvernement provincial d'offrir une compensation aux enfants souffrant des effets néfastes des vaccins dans son rapport déposé le 17 août. En vertu du Childhood Vaccination Injury Act, toute personne de moins de 18 ans ayant été vaccinée au Manitoba et ayant subi des complications serait indemnisée selon le régime de protection contre les préjudices personnels d'Autopac.

« Nous voulons éviter de longues poursuites judiciaires aux familles dont l'enfant a subi des dommages graves à cause de l'administration d'un vaccin, explique le président de la Commission, Clifford Edwards. Il est extrêmement difficile de prouver que des dommages physiques ont été causés par la vaccination, alors un tel régime d'assurance reconnaîtrait cette éventualité. »

Le rapport recommande aussi qu'une information complète sur les risques que comporte la vaccination soit fournie aux parents afin que ceux-ci puissent choisir s'ils veulent faire vacciner leurs enfants ou pas.

Pour le chiropraticien Gérald Bohémier, une indemnisation constitue une arme à double tranchant. « Ce système de compensation est intéressant du point de vue judiciaire pour les familles victimes de la vaccination, mais il ne doit pas être un outil pour empêcher les gens d'exiger plus de recherches sur les effets de la vaccination », indique-t-il.

Selon lui, plusieurs maladies dégénératives comme le cancer et l'autisme pourraient être causées par la vaccination systématique des enfants dès les deux premier mois de leur vie. « Les vaccins sont composés de produits toxiques comme le mercure et ils sont injectés directement dans le corps humain sans passer par les filtres naturels du système immunitaire, affirme-t-il.



José François se dit en faveur d'une compensation financière.

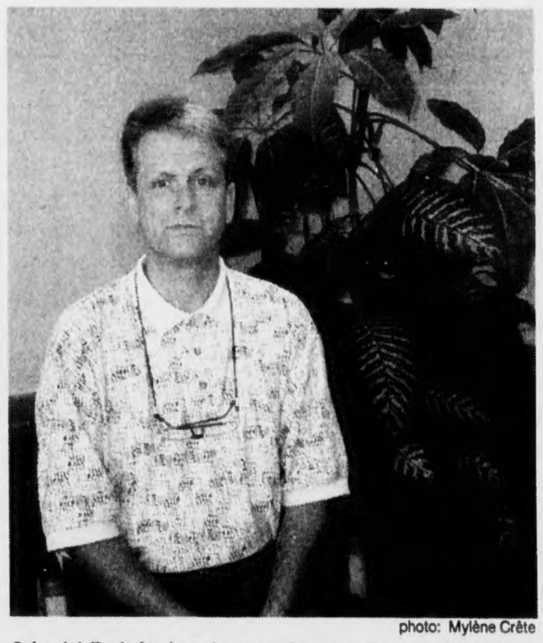


photo: Mylène Crête

Gérald Bohémier demande que des recherches sur la vaccination soient réalisées.

« Il n'a jamais été prouvé par la science que les vaccins n'affectent pas le système immunitaire des enfants, continue-t-il. Des recherches comparant des groupes d'enfants vaccinés et non vaccinés doivent être faites afin de déterminer l'effet à long terme des vaccins sur la santé. »

Le médecin généraliste José François du Centre de santé Saint-Boniface est, quant à lui, convaincu des bienfaits de la vaccination. « Il est raisonnable qu'on indemnise les enfants qui ont souffert de complications et de dommages permanents à la suite d'une vaccination », affirme-t-il.

« Les cas de dommages permanents causés par la vaccination sont cependant extrêmement rares, continue-t-il. Il arrive qu'un enfant souffre d'un arrêt cardio-respiratoire qui peut entraîner un manque d'oxygène au cerveau. Ce type de réaction à la vaccination est attribué à une allergie que l'enfant aurait face à certains produits utilisés dans la fabriquation du vaccin. »

Selon José François, de telles réactions peuvent être rapidement maîtrisées si l'enfant est amené au service de l'urgence de l'hôpital. De plus, les parents des enfants vaccinés reçoivent des dépliants informatifs sur la nature des vaccins administrés à leurs enfants, leurs effets sur le système immunitaire et les réactions mineures et majeures parfois subies par les enfants. Les parents sont ainsi informés des éventuelles complications et peuvent toujours choisir de ne pas faire vacciner leurs enfants.

« Les bénéfices apportés par la vaccination à la société vont bien au-delà des risques que cette pratique comporte, mentionne-t-il. Les conséquences de maladies comme la polio et la méningite sont pires que les effets possibles d'un vaccin. Si toute vaccination contre de telles maladies était arrêtée, celles-ci reviendraient car elles sont encore bien présentes dans plusieurs parties du monde. »

RADIODIFFUSION

Se faire entendre par le CRTC

Yves Lusignan (APF)

Les consultations publiques portant sur les services de radiodiffusion de langue française accessibles aux francophones de l'extérieur du Québec débuteront le 19 septembre et se tiendront dans onze emplacements au pays.

Selon le calendrier publié par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), la consultation démarrera à Saint-Albert en Alberta. Le Conseil se déplacera ensuite à Vancouver, Saskatoon, Toronto et Cornwall, Saint-Boniface (4 octobre), Sudbury, Moncton, Halifax pour terminer sa tournée à Vanier en Ontario le 16 octobre.

Chaque consultation publique se tiendra entre 13 h et 17 h et entre 18 h et 22 h. Une audience publique viendra couronner le tout 18 octobre à Hull. Le CRTC est prêt à organiser des appels-conférences pour permettre aux citoyens de participer en direct aux audiences qui auront lieu à l'un ou l'autre des onze consultations publiques.

Toutes les personnes intéressées à participer aux consultations en personne, par écrit ou par conférence téléphonique devront cependant aviser le Conseil au moins cinq jours avant la date prévue de la séance de consultation, en appelant sans frais au 1-877-249-2782. Les francophones ont jusqu'au 31 août pour faire part de leurs observations par écrit. Les personnes intéressées à présenter un mémoire peuvent le faire, par écrit, à l'attention de la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, par courriel au :procedure@crtc.gc.ca. À la demande du gouvernement fédéral, le CRTC devrait déposer un rapport d'ici le 31 décembre.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef par intérim: **Pascal DUBÉ** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER, Érick THÉBERGE** et **Mylène CRÊTE** (Stagiaire) • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

RADIO-CANADA

Des nouveautés à CKSB

La saison régulière de CKSB reprend les ondes à compter du 28 août avec de nouvelles émissions à sa grille horaire.

Sandra POIRIER

Des émissions plus dynamiques, actives et plus près des gens, voilà ce que veut être la nouvelle saison régulière de la première chaîne radio de Radio-Canada au Manitoba, CKSB, qui sera en ondes à compter du 28 août.

L'émission matinale de la semaine, *Radio-Réveil*, revient en ondes du lundi au vendredi. Pour cette nouvelle saison, c'est une voix féminine qui assurera le réveil des auditeurs puisque Monique LaCoste animera l'émission qui débutera une demi-heure plus tôt que l'an dernier, soit à compter de 5 h 30. « Le contenu de l'émission a aussi été modifié, informe le chef des émissions de la radio française au Manitoba, Gilles Fréchette. *Radio-Réveil* aura une tournure plus informative. Toutes les 20 minutes, il y aura l'info minute qui présentera le grand titre des infos, la manchette sportive, la météo, la journée des éboueurs, etc. Monique LaCoste fera aussi plusieurs entrevues avec des intervenants qui touchent des domaines de l'actualité. Nous comptons aussi sortir des studios au moins une fois par mois pour diffuser l'émission à partir des communautés. »

Réalisée par Joëlle Savard, *Radio-Réveil* accueillera aussi les collaborations de Marc-Éric Bouchard pour le volet des sports locaux et de Léo Dufault pour le volet culturel. « Une fois par semaine, il y aura un coup de chapeau, ajoute la chef des communications, Huguette Le Gall. Une personne de la communauté sera reconnue pour une contribution quelconque. Un reportage réalisé par un jeune reporter, soit un élève de la Division scolaire franco-manitobaine ou d'un élève d'immersion, sera aussi présenté. »



photo: Sandra Poirier

La chef des communications, Huguette Le Gall, et le chef des émissions, Gilles Fréchette sont enthousiastes face à la nouvelle saison régulière de CKSB qui prend les ondes le 28 août.

Du 15 septembre au 1er octobre, l'émission *Radio-Réveil* consacrera 45 minutes, soit de 8 h 15 à 9 h, à une émission qui portera sur les Jeux olympiques de Sydney.

L'émission nationale *Indicatif Présent* fera suite à *Radio-Réveil* en prenant les ondes de 9 h à 12 h. « Ce magazine porte plus particulièrement sur les courants de sociétés d'ici et dans le monde, explique Gilles Fréchette. Même si l'émission est réalisée à Montréal, il y a plusieurs contributions des autres stations canadiennes. Le reflet du courant manitobain sera entre autres assuré par Léo Dufault. »

À midi, Suzanne Kennelly sera à nouveau au rendez-vous, mais cette fois-ci avec une toute nouvelle émission intitulée *Contact*. « L'émission réalisée par Robert Boucher sera un lieu de dialogue, souligne Gilles Fréchette. Les auditeurs seront ainsi invités à téléphoner pour poser des questions soit par exemple à un invité de passage dans la région ou à une personne d'ici que l'on désire connaître davantage. »

De 13 h à 13 h 30, Marc Rémillard donne encore l'occasion aux gens de la communauté de faire des affaires grâce à son émission *Le marché aux puces*. L'après-midi se poursuivra en beauté musicale avec l'émission nationale, *C'est du Jolis*, animée par Chantal Jolis.

La place des enfants n'a pas été omise puisque *L'heure du conte* avec Monique LaCoste sera diffusée de 15 h à 15 h 30 tous les jours de la semaine. De plus 275- ALLÔ/275-ADOS est de retour en soirée.

À 15 h 30 Monique LaCoste cède le micro à Vincent Dureault qui animera une toute nouvelle émission intitulée *Vox-pop*. « Dans cette émission, on laissera parler les gens d'ici, affirme Gilles Fréchette. Vincent Dureault ira rencontrer les gens des communautés pour que ceux-ci lui parlent de leurs activités quotidiennes aussi bien familiales que communautaires. Ce sera un format d'émission très près du monde et de la collectivité. »

Réalisée par Daniel Tougas, *Vox-pop* gardera certains éléments qui composaient l'ancienne émission *En plaine après-midi*. Ainsi, les bulletins d'information provinciale ainsi que le bulletin de l'Ouest aujourd'hui feront partie de cette nouvelle émission. « Le matin, il y aura des infos plus générales, précise Huguette Le Gall. Et le soir, lors du retour à la maison, il y aura des suggestions d'activités et de sorties. »

La programmation des soirées de la semaine demeure presque la même à l'exception de deux nouvelles émissions en fin de soirée. Les émissions nationales *Sans frontières*, *D'un soleil à l'autre*, *Macadam Tribus* seront donc en ondes à compter du 28 août dès 17 h 30. À 22 h, une émission en provenance de Toronto, *Nova 2000*, explorera les tendances à venir dans des domaines diversifiés. De 23 h à minuit, la station radiophonique de Moncton prend les guides avec une émission de musique techno, *Techno Mutant*.

Jean-Marc Ousset sera de retour avec son émission Boulevard Détente les samedis de 9 h à 11 h et les dimanches de 6 h à 9 h. « L'émission a été quelque peu devancée le dimanche, mais son format demeurera le même, précise Gilles Fréchette. Jean-Marc Ousset fera part entre autres de ses découvertes musicales et littéraires. Il poursuivra aussi sa collaboration à l'émission du samedi soir en prenant le micro à compter de 21 h 30.

En plus du lancement de sa nouvelle saison, CKSB s'affère présentement à la modification de son site Internet pour permettre aux internautes de réentendre des entrevues déjà diffusées et réécouter des chroniques.

Éditorial

Faites de la place au français



par Pascal DUBÉ

Les francophones doivent dès aujourd'hui s'organiser pour que la question des services en langue française ne soit pas mise de côté lors de la prochaine campagne électorale fédérale. Il faudrait, qu'une fois pour toute, la question de l'hôpital Monfort, la désignation bilingue de la capitale fédérale et la reconnaissance des droits des minorités soient réglées.

Dans le dossier de l'hôpital Monfort, le premier ministre de l'Ontario a déjà annoncé qu'il allait porter en appel une décision du tribunal d'accorder un statut particulier au seul hôpital francophone de l'Ontario. Pourquoi le premier ministre canadien n'a-t-il pas condamné ce geste ? Jean Chrétien aurait-il peur de Mike Harris ? Quant au nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, il se contente de dire que la santé est un champ de compétence provincial et qu'il n'entrera pas dans une guerre de drapeau entre Ottawa et Toronto.

Pourquoi le premier ministre Jean Chrétien n'est-il pas intervenu dans le dossier de la désignation de la ville d'Ottawa comme ville bilingue? S'il n'en tient qu'au Conseil de transitions de la nouvelle ville d'Ottawa, la langue française n'aura pas de statut officiel dans la capitale du Canada, pays officiellement bilingue. Trop occupé à l'époque par l'adoption de son projet de loi sur la clarté référendaire, Jean Chrétien n'a pas voulu s'engager dans ce débat.

Pourquoi les chefs des deux principaux partis ne veulent-ils pas défendre les droits des Franco-Ontariens et par le fait même montrer un appui tangible envers les dossiers francophones ? Serait-ce parce que les prochaines élections vont se jouer en Ontario ?

Les libéraux fédéraux détiennent présentement 101 des 103 sièges de l'Ontario. Ils savent très bien que si Stockwell Day réussi à effectuer une percée dans cette province, leur chance de former le prochain gouvernement est sérieusement compromise. Et comme les Franco-Ontariens sont minoritaires et que ce n'est pas la majorité anglophone qui va appuyer les projets de capitale bilingue ou d'hôpital à statut particulier, vaut mieux laisser ces dossiers morts plutôt que de choquer quelques électeurs, ce qui pourraient faire la différence le jour du vote.

Quant à Stockwell Day, la stratégie est claire; la langue et la culture sont des champs de compétences provinciaux et il n'a pas l'intention d'intervenir, à moins peut-être que ce soient les anglophones du Québec qui soient victimes « d'injustices ». Il ne faudrait pas trop compter sur les partisans de l'Alliance pour promouvoir le développement des communautés linguistiques minoritaires.

Mais, qui sait, c'est le temps des promesses et des engagements préélectoraux, nous avons sûrement tout à gagner en rappelant à nos politiciens l'importance de la langue et de la culture française au pays. Posons-leur les vrais questions et forçons-les à prendre des positions claires pour qu'au jour de l'élection, on sache exactement quelles sont leurs intentions. C'est à nous de décider quels seront les enjeux de la prochaine campagne électorale.



ÉLECTRONIQUE

Un vendeur branché

Gilbert Gauthier a transformé une passion pour l'équipement audiovisuel en profession. Aujourd'hui, il s'apprête à coanimer une émission sur les appareils audiovisuels qui permettra aux consommateurs d'être vigilants lors de l'achat d'une caméra ou d'une chaîne stéréo.

Érick THÉBERGE

Des vidéos, des caméras portatives, des chaînes stéréos, des ensemble de cinéma-maison, des ordinateurs, voilà une partie de l'univers de Gilbert Gauthier. Originaire de La Broquerie, il est vendeur de matériel électronique dans la division professionnelle d'Advance Electronics. Aujourd'hui, son travail lui a permis de mettre sur pied un projet d'émission de télévision traitant de l'équipement audiovisuel.

Pour ce féru de haute-technologie, la vente d'appareils électroniques à la division professionnelle est plus qu'un travail. Il y a quelques années, lui et un collègue de longue date, Blare Cameron, ont eu l'idée de mettre sur pied une série d'émissions, Hi-fi Guys, consacrée aux appareils audiovisuels. Aujourd'hui, Gilbert Gauthier s'apprête à coanimer l'émission avec un personnage connu à la télévision.

« On s'est associé à l'animateur Kevin Dun de A-Channel et à ce jour, nous avons enregistré huit émissions, indique-t-il. Notre but est de donner aux consommateurs des conseils pratiques pour l'achat de leur vidéo ou de leur télé et de les informer sur les progrès de l'industrie. Tout ce fait à la maison de production Mid Can de Winnipeg, qui est l'une des plus grosses entre Toronto et Calgary. Le studio est un client fidèle de notre division et Kevin Dun y très impliqué, donc les choses entre nous ont été faciles à arranger. »

Gilbert Gauthier souligne que les stations d'A-Channel de Winnipeg et de Calgary se sont montrées intéressées par le projet. De plus, des négociations seraient en cours pour que l'émission soit distribuée dans plus de 300 stations américaines. « On voudrait que la série soit prête pour le début de l'année 2001 », souhaite le passionné des appareils électroniques.

Gilbert Gauthier est une personne de choix pour participer à l'émission puisqu'il travaille dans ce domaine depuis cinq ans. À la différence de la myriade de vendeur d'équipement audiovisuel, Gilbert Gauthier œuvre dans la division professionnelle, c'est-à-dire qu'il vend du matériel inaccessible aux particuliers. Il a accès à la technologie la plus récente dans le domaine.

« Nos clients ont des besoins très précis. Si le produit n'est pas disponible ici, on le trouve ou on adapte notre matériel, lance Gilbert Gauthier. Nous sommes sept vendeurs à travailler avec une trentaine de techniciens pour trouver des solutions pour nos clients. » Il a fourni l'équipement audio de l'Aréna de Winnipeg et son équipe a procuré les appareils audiovisuels pour la version manitobaine de l'émission « Survivor ». Les services de Gilbert Gauthier sont requis par la GRC, les Forces armées canadiennes et même la police de Winnipeg.


photo: Érick Théberge

Gilbert Gauthier est un fou des appareils audiovisuels et il est toujours à l'affût des derniers développements de l'industrie.

« On a accès à la technologie la plus avancée du marché, donc on est demandé pour plusieurs projets spéciaux. Dernièrement, on a développé un système électronique pour stopper les vols de voitures, explique Gilbert Gauthier. Le système comprend des caméras et une enregistreuse dans la voiture pour observer et écouter les cambrioleurs en pleine action. De plus, le système est muni d'un dispositif de location par satellite permettant de suivre à la seconde près la trace de la voiture volée. Avec ce système, le policier peut même arrêter le moteur et verrouiller les portes à distance ! »



Les Gendreau une histoire de famille

par Patricia Cécile Gendreau

Le 31 octobre 2000, Arthur et Alice (née Rousseau) Gendreau auraient célébré leur 79e anniversaire de mariage. À cette occasion, on célèbrera non seulement leur anniversaire de mariage mais aussi leur descendance.

Pour célébrer cet événement, il y aura une rencontre de la famille Gendreau le dimanche 3 septembre 2000, de 13 h à 22 h au parc Bird's Hill.

Le dimanche 3 septembre 2000 à17 h en l'église de Saint-Norbert, il y aura une célébration eucharistique en l'intention de nos ancêtres, Arthur et Alice Gendreau. À la suite de la célébration eucharistique les membres de la famille se rendront au parc La Barrière pour un souper pique-nique.

Lors de la rencontre au parc Bird's Hill, chaque famille recevra des épinglettes affichant les armoiries Gendreau ainsi qu'un livret registre. Ce livret contient le nom et l'adresse de chaque descendant, la généologie, l'histoire, la chanson familiale et l'explication des armoiries.

En après-midi, au parc, il y aura des activités pour les jeunes et les moins jeunes : chasse au trésor, une partie de balle molle inter-générations, des jeux pour les plus jeunes et aussi des parties de cartes.


Arthur et Alice Gendreau.

Ensuite, ce sera le temps pour un souper-partage suivi d'une présentation « Mémoires du passé » qui pourrait se manifester sous formes diverses : chanter, jouer un instrument musical, saynettes, présenter un bouquet à une personne spéciale, raconter une « histoire familiale » et partager un souvenir ou une pensée spéciale.

De renouveler des amitiés ainsi que rencontrer les nouveaux membres de la famille feront une partie intégrale de cet événement. Alors l'an 2000, se prête facilement à célébrer la famille, nos ancêtres et leur descendance.

ÉCOLE VIRTUELLE

L'école en ligne

Les élèves désireux de suivre une formation pratique pour apprendre un métier peuvent le faire sans se déplacer vers les grands centres.

Érick THÉBERGE

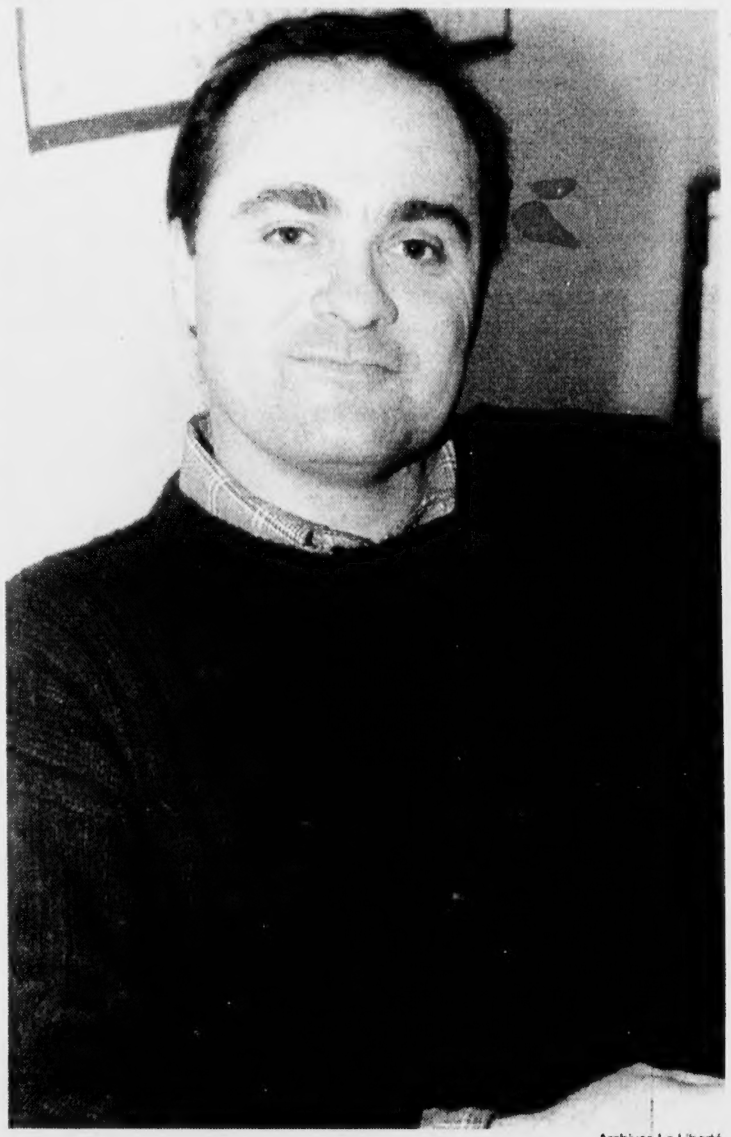
À quoi ressemblera la rentrée scolaire 2000 ? Dans bien des cas, il n'y aura pas de grands changements par rapport aux années précédentes, sauf peut-être dans les petites écoles des communautés franco-manitobaines. Mais cette année plus que jamais, les programmes professionnels à distance de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) permettront aux jeunes d'apprendre un métier sans s'expatrier vers les grands centres urbains.

Le coordonnateur des études professionnelles et technologiques de la DSFM, Robert Paquin, affirme que les inscriptions pour septembre vont bon train mais qu'il s'attend à ce que plusieurs étudiants s'inscrivent à la dernière minute dans les trois programmes proposés, soit l'agri-commerce, le tourisme et le programme d'aide en soins de santé, ce dernier se donne en partenariat avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

« Dans le programme d'agri-commerce, indique Robert Paquin, nous enregistrons déjà 23 inscriptions. Dans le programme de tourisme, ils sont 27 à s'être inscris. Les élèves admis dans ces deux programmes viennent d'un peu partout à travers la DSFM et il nous reste quelques places de disponibles. » Les jeunes du secondaire trois et quatre sont la clientèle visée par les programmes des études professionnelles et technologiques.

Robert Paquin souligne que le programme d'aide en soins de santé est très flexible. « Toutes personnes intéressées par ce cours peut le suivre de trois façons, explique-t-il. Les étudiants peuvent s'inscrire dans le programme à temps plein. Les cours se donneront au CUSB pendant le jour, du lundi au vendredi. Ils peuvent aussi s'inscrire à temps partiel. Les cours auront lieu entre 17 h et 21 h les lundi et mercredi.

« Enfin, les élèves peuvent suivre ce cours à distance, comme ceux d'agri-commerce et de tourisme. Dans le programme d'aide en soins de santé, il reste beaucoup de place. À ce jour, 18 personnes se sont inscrites et le programme a une capacité totale d'accueil de 25 personnes. Le taux de placement pour ce métier est de presque 100 %. Donc, je m'attends à voir plusieurs inscriptions avant le début des classes. »



Archives La Liberté

Le coordonnateur des études professionnelles et technologiques de la DSFM, Robert Paquin, affirme que les étudiants qui suivent le cours d'aide en soins de santé sont assurés d'un emploi à la fin de leur formation.

Robert Paquin explique que les cours à distance fonctionnent grâce à l'Internet et le téléphone. Les étudiants se présentent devant leur ordinateur comme s'ils se présentaient à un cours conventionnel. À quelques centaines de kilomètres de là, le professeur fait de même. Celui-ci peut envoyer ces instructions via Internet de sorte que les élèves reçoivent l'information nécessaire en peu de temps. Tout ce beau monde se branche en appel conférence sur un téléphone, assurant ainsi la présence auditive du professeur. De sorte que celui-ci peut compléter la matière du cours par téléphone. D'un bout à l'autre du Manitoba, les étudiants sont toujours en contact avec leur professeur.

Au cours de l'année, les étudiants ont la chance de rencontrer leur professeur à quelques reprises. « Comme les étudiants doivent accomplir un stage pratique en entreprise, précise Robert Paquin, les professeurs doivent assurer un suivi sur ces stages et se rendre sur place pour observer l'élève en milieu de travail. Lorsque ça arrive, les professeurs peuvent donner leur cours à partir du lieu où ils sont. »

L'année dernière, Robert Paquin souligne qu'une trentaine d'étudiants ont fini l'année scolaire dans ces programmes et qu'ils ont tous terminé avec de bons résultats. « La note de passage des programmes était fixée à 80 % ! » lance-t-il en terminant.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De l'eau de Morris

Trente-deux résidants de la municipalité de Montcalm, demeurant le long de la rivière Rouge, seront connectés d'ici la fin de l'automne au réseau d'aqueduc de la Pambina Coop Valley Water de Morris.

Les résidants avaient fait une demande semblable à la municipalité dans les années 1980. Le projet avait toutefois été refusé. À la suite de l'inondation de 1997, une nouvelle demande a été réitérée et finalement acceptée.

Un contrat avec la compagnie LET Construction d'Altona a été signé et approuvé dernièrement. Selon ce contrat, les travaux doivent débuter dès les premiers jours de septembre et doivent être terminés 60 jours plus tard. Ce projet qui pourrait atteindre les 750 000 $ sera entre autres financé par la municipalité de Montcalm et les résidants qui seront connectés au système d'aqueduc. Pour recevoir ce service, les résidants intéressés ont dû débourser la somme de 8 250 $.

S. P.

Retour à nos sources

*Les élèves francophones du Manitoba pourront dès cet automne en apprendre davantage sur l'histoire du Manitoba français grâce au site Internet interactif, **Retour à nos sources**.*

Sandra POIRIER

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) lancera officiellement le 22 septembre son nouveau site Internet historique interactif *Retour à nos sources*. « On a réalisé ce site parce que l'on voulait créer des activités pédagogiques qui utiliseraient l'Internet et les nouvelles technologies, affirme le réalisateur et le concepteur du site Internet *Retour à nos sources* et à la fois coordonnateur des technologies éducationnelles à la DSFM, Deny Gravel. Nous avions aussi remarqué qu'il existait peu de ressources sur l'histoire du Manitoba français, alors nous voulions créer un document d'appui pour ce domaine d'enseignement. »

La création de ce site a été un travail de longue haleine. « Ça fait quatre ans qu'un comité d'enseignants et moi-même travaillons sur ce projet », mentionne Deny Gravel. Les enseignants Claude Michaud de l'école Pointe-des-Chênes, Pauline Gagné de l'école Lagimodière et Paulette Fournier-Jones de l'école Saint-Joachim ont développé la partie pédagogique du site tandis que la recherche historique et la composition des textes a été assurée par Lynne Champagne. Réal Bérard, Mélanie Rocan et Denis Savoie ont pour leur part travaillé à la conception de tous les éléments visuels.

« Dans la section des ressources multimédias, le site possède au-delà de 1 000 photos, illustrations, cartes, séquences sonores et audiovisuelles du Manitoba d'hier », souligne Deny Gravel. Le site possède aussi une section intitulée les personnages historiques qui comprend une vingtaine de portraits détaillés et commentés de personnages historiques qui ont marqué d'une manière ou d'une autre la scène politique, économique, sociale ou culturelle de leur époque.



Voici ici un aperçu des personnages historiques qui ont une biographie bien détaillée sur le site historique et interactif Retour à nos sources.

« Dans cette section, on y retrouve d'excellentes biographies, indique le concepteur. Lors du recensement des personnages, nous avions cumulé plus de 100 noms. Il nous a fallu faire une sélection. Finalement, on a gardé 24 biographies qui s'étendent de l'époque de Jean-Baptiste Lagimodière à Gabrielle Roy.

« Le site comprend aussi des documents indexés qui situent les élèves dans le contexte de l'époque, poursuit-il. Il faut se rappeler que le style de vie en 1929 n'était pas le même qu'aujourd'hui. Grâce à ces documents, les élèves peuvent revivre en quelque sorte l'arrivée de l'électricité au Manitoba par exemple. »

Au fil de leur exploration, les internautes découvriront les annales du Manitoba français des années 1576 à aujourd'hui. « Le site comprend aussi une section de personnages fictifs qui amène les élèves à faire un voyage dans le temps en écrivant des lettres à un personnage fictif qui peut avoir côtoyé un personnage historique comme Gabrielle Roy, explique Deny Gravel. Tout en découvrant un personnage qui a légué un héritage, l'élève découvre une époque. »

Ce qui est intéressant, c'est que les élèves recevront une réponse à leur lettre. Ces réponses proviennent de personnages fictifs dont les rôles sont joués par des bénévoles qui aiment l'histoire et le français. Comme l'indique Deny Gravel le but n'est pas de répondre à toutes les questions qui se trouvent dans la correspondance, mais de rappeler à l'élève le contexte de l'époque. « Les lettres des bénévoles permettent entre autres aux élèves de mieux comprendre la vie d'autrefois sur les aspects de la vie quotidienne, économique, politique et culturelle de l'époque du personnage, soutient-il. Par exemple, une élève qui décide d'en savoir davantage sur la vie de Gabrielle Roy pourrait correspondre avec un bénévole qui incarne une élève en 1929.

« Le projet pilote de l'an dernier avec ces personnages fictifs a suscité beaucoup d'enthousiasme autant chez les élèves que chez les bénévoles, ajoute Deny Gravel. Et très bientôt, nous serons à la recherche de plus de bénévoles (1). »

Pour encore quelques semaines, les internautes peuvent visiter le site Retour à nos sources à l'adresse www.dsfm.mb.ca–Babillard virtuel. Ensuite, le site ne sera réservé qu'aux enseignants, à leurs élèves et aux personnes inscrites. « Ce site en plus d'intégrer les domaines d'enseignement du français, des sciences humaines et des arts plastiques des niveaux primaire et secondaire, intègre aussi la technologie dans l'enseignement, soutient Deny Gravel. À l'heure des progrès technologiques, il nous faut trouver de nouvelles situations d'apprentissage en pédagogie. Retour à nos sources en est un qui pourra être utilisé au Manitoba et dans d'autres provinces. »

(1) Les personnes intéressées à incarner un personnage fictif et à correspondre avec un élève sont priées de contacter Deny Gravel à la DSFM au (204) 878-9399 poste 224.

Une alternative canadienne ?

L'Alliance canadienne envisage réduire la taille et le rôle de l'État. Pour les Franco-Manitobains, ce serait un retour en arrière. Le parti de Stockwell Day est-il vraiment une alternative politique pour les prochaines élections ?

Érick THÉBERGE

Depuis son élection à la tête du parti, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, est déjà en campagne préélectorale à travers le pays, surtout dans l'Est et en Ontario, afin de faire connaître sa plateforme électorale. Mais l'Alliance canadienne constitue-t-elle une alternative politique pour les Franco-Manitobains ? Certes, le parti s'est doté d'une position sur les langues officielles, qui est sans doute adoucie par rapport à celle du Parti de la réforme, l'ancêtre de l'Alliance Canadienne. Mais ce chapitre du programme politique laisse néanmoins planer un doute quant aux intentions du parti de Stockwell Day face à la loi sur les langues officielles et tout ce qui en découle, comme les programmes de promotion du français à l'extérieur du Québec et les ententes Canada-communautés.

Le directeur national de la campagne de préparation aux élections de l'Alliance Canadienne, Cyril McFate, défend l'orientation de son parti en matière de langues officielles (voir encadré). « Notre position est très encourageante, indique-t-il. Elle n'est pas négative comme par le passé. Nous reconnaissons les deux langues officielles canadiennes. Nous reconnaissons également que le gouvernement fédéral doit protéger les minorités. »

Toutefois, Cyril McFate demeure imprécis lorsqu'on lui demande d'élaborer davantage sur les droits des minorités, comme dans les secteurs de l'éducation et de la santé. « Cette position est un principe général, affirme-t-il. L'Alliance canadienne veut mettre l'accent sur les compétences provinciales en matière de culture et de langue. »

Le politicologue et professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Raymond Hébert, s'inquiètent de cette décentralisation vers les gouvernements provinciaux. « Pour les francophones, c'est très inquiétant, déclare-t-il. En prônant une décentralisation massive vers les provinces, l'Alliance canadienne réduirait la taille de l'État fédéral. Or, les francophones hors-Québec sont, par tradition, liés au gouvernement fédéral pour l'épanouissement de leur communauté. »

Le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, Guy Jourdain, abonde dans le même sens, mais il nuance. « Pour les provinces dont la constitution ne prévoit aucune protection des minorités linguistiques, comme la Saskatchewan ou l'Alberta, explique-t-il, la position de l'Alliance canadienne serait très désavantageuse pour les francophones. Mais au Manitoba, la situation est différente. La loi de 1870, qui constitue le Manitoba, protège les Franco-Manitobains sur les volets législatif et judiciaire, c'est-à-dire que les lois et règlements de la province doivent être bilingues, un député peut œuvrer en français et n'importe quel citoyen peut s'exprimer en français devant un tribunal.

« Au début des années 80, poursuit-il, l'enseignement en français et la gestion scolaire ont aussi été protégés grâce à la Charte des droits et libertés. Mais rien ne protège les droits linguistiques des Franco-Manitobains en ce qui concerne les programmes sociaux et les soins de santé. Donc, c'est très fragile comme garanti. »

Raymond Hébert rappelle qu'il y a beaucoup d'argent sous la loi des langues officielles. « Pour les Franco-Canadiens, constate-t-il, les programmes découlant de cette loi sont des outils essentiels pour développer leur communauté, comme les ententes Canada-communautés pour la gestion scolaire. »

À ce sujet, Guy Jourdain explique que les sommes alloués par le fédéral pour l'éducation sont fixées selon le bon vouloir du gouvernement fédéral et que si l'Alliance canadienne considère une décentralisation massive vers les provinces, les budgets alloués à l'éducation risqueraient de diminuer.

Raymond Hébert souligne que, selon le programme de l'Alliance canadienne, le développement des communautés dépendrait seulement du bon vouloir des gouvernements provinciaux. « De sorte que, même si le fédéral est tenu par la loi de protéger les minorités linguistiques, rien ne l'oblige à garantir le montant des budgets pour le faire. Donc, il pourrait se vanter de respecter la loi tout en coupant les budgets rattachés à celle-ci. Si une telle situation arrivait, ce serait vraiment désastreux. »

Guy Jourdain signale que cette situation constituerait un retour en arrière. « En tant que communauté, remarque-t-il, ce serait une perte d'acquis. On devrait recommencer à zéro. »



Gracieuseté Alliance canadienne.

Stockwell Day.

La position de l'Alliance canadienne sur les langues officielles

Nous reconnaissons que le Canada est un pays bilingue, dont les deux langues officielles sont l'anglais et le français. Nous sommes conscients que les principales institutions fédérales, comme le Parlement et la Cour suprême, doivent servir les Canadiens dans les deux langues officielles, selon la réalité linguistique des communautés servies. Nous sommes déterminés à assurer que les lois fédérales respectent les compétences premières des provinces dans les domaines de la langue et de la culture, tout en acceptant la responsabilité du gouvernement fédéral de protéger les droits des minorités.

Source : programme de l'Alliance Canadienne.

FOYER DES ÉCRIVAINS

De grands noms au rendez-vous

Plusieurs auteurs profiteront du Foyer des écrivains pour lancer leur livre. Les amateurs de poésie seront ravis puisque ce genre littéraire y sera à l'honneur.

Mylène CRÊTE

Herménégilde Chiasson, André Duhaime et plusieurs autres auteurs de renom feront partie de la programmation du Foyer des écrivains lors du Festival des écrivains de Winnipeg qui se tiendra du 10 au 15 octobre.

« La plupart des régions de la francophonie canadienne seront représentées par les auteurs que nous avons invités », explique un des organisateurs de l'événement, Roger Léveillé.

Le poète Herménégilde Chiasson originaire de Saint-Simon en Acadie participera notamment à une soirée de lecture le 11 octobre. La soirée comprend aussi la première diffusion du documentaire sur les éditions du Blé *La Plume et le Blé* réalisé par Laurence Véron aux Productions Rivard. En plus de présenter ses oeuvres en soirée, Herménégilde Chiasson participera aussi à des lectures à l'Université de Winnipeg et au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

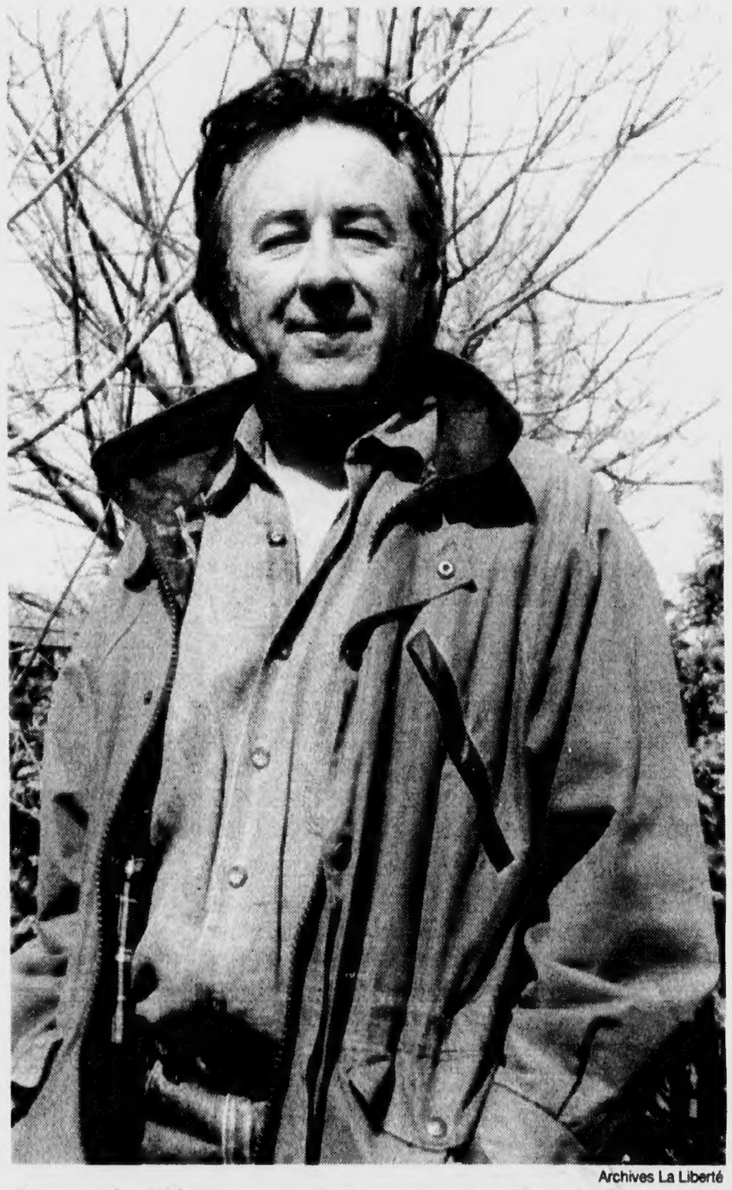
« Plusieurs personnes voudront venir entendre Herménégilde Chiasson, car il a reçu l'an dernier le prix de la gouverneure générale pour son recueil intitulé *Conversation*. C'est un auteur acadien plus contemporain que les auteurs connus de cette région et il apporte une perspective nouvelle sur les écrits provenant de ce coin de pays », indique Roger Léveillé. L'auteur qui est aussi réalisateur de films a reçu plusieurs prix pour son travail, notamment l'Ordre des francophones d'Amérique en 1993.

André Duhaime lancera le 12 octobre une anthologie de haïku intitulée *Haïku et francophonie canadienne* qu'il a dirigé. « Le haïku est une forme de poésie japonaise qui est composée de courts poèmes de trois lignes, explique Roger Léveillé. André Duhaime est un auteur très connu dans ce genre de littérature. »

Quelques auteurs franco-manitobains dont le travail a été publié dans l'anthologie liront leurs poèmes lors du lancement. Ceux-ci sont René Ammann, Marie-Hélène Duval, Lise Gaboury-Diallo, J.R. Léveillé, Bertrand Nayet, Taïb Soufi. Deux auteurs originaires de France, Pierette Fleutiaux et Abdelkader Djemai liront aussi des extraits de leurs écrits lors de cette soirée. André Duhaime en fera autant.

Celui-ci est un auteur originaire de l'Outaouais qui n'en est pas à sa première anthologie de haïku. Il a publié en 1998 *Haïku sans frontières* qui regroupe quelque 180 auteurs en provenance de 23 pays dont les poèmes ont été traduits en français.

Le lancement du recueil *Théâtre en pièces* aux éditions du Blé ainsi que le début de la saison du Cercle Molière marquera la soirée du 13 octobre. « Treize saynettes écrites pour le Cercle Molière seront publiées dans ce recueil et sept d'entre elles seront jouées par les comédiens du Cercle Molière », mentionne Roger Léveillé.



Archives La Liberté

Roger Léveillé s'occupe de la programmation du Foyer des écrivains.

Quant à la soirée du 14 octobre, elle sera couronnée par les lancements de deux livres. Jean-Pierre Dubé lancera son roman *Ma cousine Germaine* aux éditions du Blé et Christian Violy lancera son recueil de poésie intitulé *Les silences immobiles* aux éditions Les Plaines. L'artiste Marcel Gosselin interprétera les textes de son exposition Mozes sur fond musical.

« Nous avons plus de lancements cette année que par les années passées, affirme Roger Léveillé. Le Festival des écrivains est un bon moment pour faire ces lancements, car il permet aux auteurs de faire connaître leurs livres. »

Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ ***L'Association des Guides franco-manitobaines*** recherche des femmes intéressées à faire partie du conseil d'administration ou de l'équipe d'animation. Pour plus de renseignements composez le 237-6217.

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** recherche des bénévoles (3 à 5 heures par semaine). Devenez guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ **Pluri-elles** offre toujours un service de jumelage pour les femmes qui ont vécu ou qui vivent de la violence conjugale. Si vous avez besoin de support ou si vous souhaitez être bénévole, communiquez au 233-1735.

SPORTS

✎ Manitoba Fencing Association organise deux journées portes ouvertes le 7 septembre de 19 h à 21 h et le 10 septembre de 14 h à 16 h au Centre d'escrime du Manitoba situé au 1551 Pembina. Pour plus de renseignements, contactez Shauna Marling au 925-5696

CONCOURS

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tous citoyens canadiens n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition est le 30 septembre. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca

✎ Le ***Concours national des jeunes interprètes de Radio-Canada*** est de retour pour une 31e édition. Le ***piano et les cordes*** sont les disciplines de cette année et les prix offerts dans chacune des catégories sont de 15 000 $, 10 000 $ et 5 000 $. Ce concours est ouvert à tout citoyen canadien âgé de 30 ans et moins. La date limite d'inscription est le 30 septembre. Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les stations de radio de Radio-Canada ou par courriel : dthibault @montreal.radio-Canada.ca.

AÎNÉS

✎ Les aînés des quartiers Saint-Vital et Saint-Boniface vous invitent le 6 septembre au parc Saint-Vital pour assister à ***leur troisième rencontre de chants en groupe***. L'équipe de « Sugar 'n Spice » dirigera les chants. Cette fête communautaire débutera à 11h et se terminera à 14 h. Apportez votre goûter ou dégustez un « pork on a bun ». L'entrée est gratuite, mais des dons pour le Conseil des aînés de Boni-Vital seront acceptés. Des autobus feront la navette entre le parc Saint-Vital et différents foyers de Saint-Boniface et Saint-Vital. En cas de pluie, la fête se fera au Centre communautaire Dakota. Pour info, contactez Don James au 255-2061.

✎ La Fédération des aînés franco-manitobains organise un ***Tournoi de golf*** pour tous les âges le 13 septembre au Parcours de golf La Vérendrye à La Broquerie. Le coût est de 50 $ incluant inscription pour le tournoi et souper servi à 18 h 30. Inscription avant le 9 juin auprès de Lucienne Boucher au 237-8421.

✎ **Franco Voyages** organise un voyage dans les maritimes pour les gens de 55 ans et plus qui désirent voyager en français. Le départ du Manitoba se fera le 11 septembre et le retour le 1er octobre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Terry Christianson au 269-6912 ou encore composez le 233-Allô (2556) ou 1-800-665-4443 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg.

BRANDON

✎ Le ***comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

✎ Le ***comité culturel Franc-Ouest*** prépare un souper meurtre et mystère le 16 septembre au Centre communautaire Central. Info : 728-4075.

LA BROQUERIE

✎ ***Un souper paroissial*** aura lieu le 10 septembre de 16 h à 19 h 30 à l'aréna. Coût : 9 $ pour les adultes ; 3 $ pour les cinq à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Info : Pierrette Normandeau au 424-5332.

LORETTE

✎ Le comité de parents de l'École Lagimodière vend un livre de recettes intitulé ***« Cuire avec plaisir »***. Coût : 10 $ chacun plus 3 $ de frais de manutention. En vente jusqu'au 1er septembre. Faites parvenir votre chèque libellé au Comité de parents, C.P. 81 GRP 4, R.R. 2, Lorette (Manitoba) R0A 0Y0. Info : téléphonez Dominique au 878-9245.

SAINT-BONIFACE

✎ Viens faire partie de la meilleure bande de filles au monde ! Étincelles (6-7 ans) ; Jeannettes (8-10 ans) ; Guides (11-13 ans) Kamsoks (14-16 ans) et Guides ainées (17-19 ans). Mesdames, cherchez-vous une expérience enrichissante ? Venez animer un groupe de jeunes filles ! Communiquez avec les ***Guides franco-manitobaines*** au 237-6217.

✎ L'école de traduction de la faculté des arts et des sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offre une séance d'examen d'admission le 26 août de 13 h à 17 h. L'examen aura lieu dans la salle 1147 du CUSB. Pour plus de renseignements contactez Marie-Christine Aubin au 233-0210 poste 484.

✎ Le ***Centre de Renouveau*** célèbre le lien entre la créativité et la spiritualité le 17 septembre de 11 h à 17 h.

PRIX ET BOURSES

✎ Les nouveaux formulaires de demande de bourse et de subvention pour ***l'aide annuelle de Francofonds*** sont prêts. Communiquez avec Lucienne ou Rachel au (204) 237-5852 ou par écrit à Francofonds, 340, boulevard Provencher, pièce 204, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7. La date limite pour la soumission des demandes est le 30 septembre.

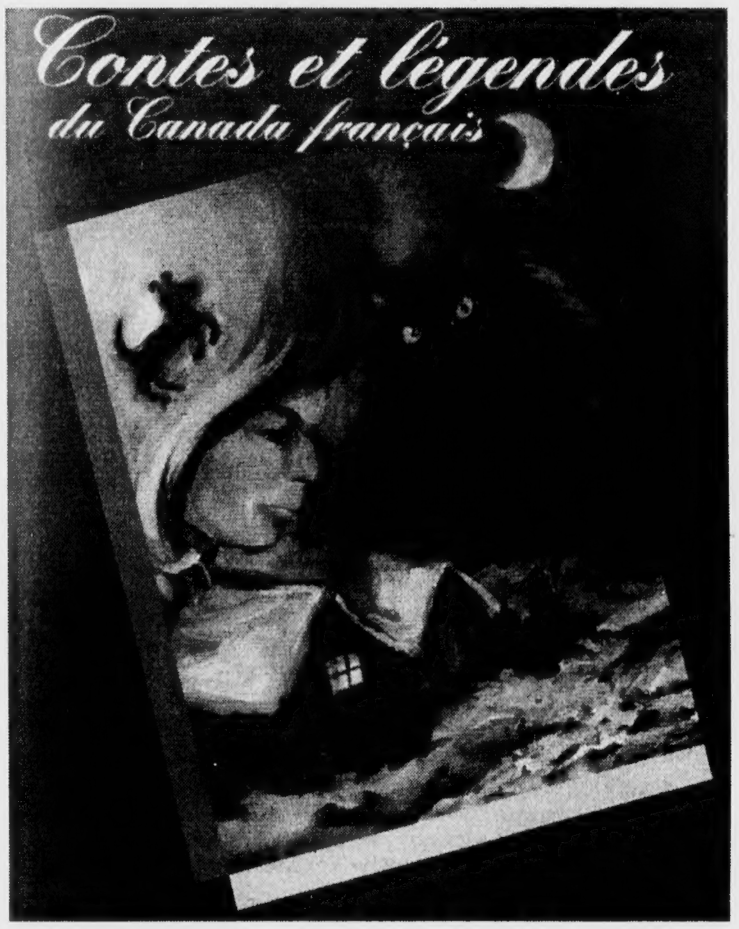
Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

LIVRE

Contes et légendes du Canada français

Si vous êtes de ceux qui ont été envoûtés un jour par les contes et légendes de vos oncles, tantes et grands-parents lors des réunions de famille, l'occasion vous est donnée de transmettre à votre tour ces histoires à vos enfants.



Contes et légendes du Canada français.

Yves Lusignan (APF)

L'Alliance des radios communautaires (ARC) vient de lancer un recueil qui rend hommage aux conteurs du Canada français. Intitulé *Contes et légendes du Canada français*, les 16 récits locaux qui forment ce recueil ont d'abord fait l'objet d'une série d'émissions radiophoniques, diffusée l'hiver dernier sur les ondes des radios communautaires francophones.

«Ce type de travail s'impose de plus en plus, selon le responsable du projet, Serge Quinty. La plupart des conteurs et conteuses interviewées pour cette série sont unanimes : plus personne, de nos jours, ne s'intéresse aux contes et aux traditions locales. Au fur et à mesure que la dernière génération de conteurs disparaît, il devient de plus en plus pressant de conserver ces contes pour la postérité.»

Il y a un peu de tout dans ce recueil. Des contes, bien sûr, mais aussi des histoires vraies, comme *La légende de Jérôme*, de la région de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Ou *Le loup de Lafontaine*, une légende véridique qui a marqué les habitants de la région de Penetanguishene en Ontario. Il y a aussi des légendes de vie, comme *L'arrivée au Labrador*. Et des légendes urbaines, comme *L'histoire d'Oncle Spruce*, qui résume les grands moments de la compagnie Spruce Falls de Kapuskasing en Ontario.

Le recueil, publié à 500 exemplaires, se veut également un ouvrage pédagogique. On retrouve à la fin de la plupart des récits des exercices pédagogiques destinés aux élèves de la 5e à la 8e année. Il peut être commandé, gratuitement, en communiquant avec l'Alliance des radios communautaires à Ottawa.

Le projet a vu le jour grâce à la contribution financière de nombreux partenaires, dont le Bureau du Canada pour le millénaire, l'Association de la presse francophone, les Éditions d'Acadie et la revue ontarienne *Liaison*.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente Bandaline le 25 août ; le **Collège universitaire de Saint-Boniface** le 1er septembre ; **Léo Gosselin** le 8 septembre ; **Kraink** le 15 septembre ; **Belle Folie** le 22 septembre et **Dominique Reynolds** le 29 septembre. **Le Mârdi Jazz** présente **Laurent Roy** le 29 août ; **Shaboogaloo** le 5 septembre ; **Dave Wood** le 12 septembre ; **David Occhipinti** le 19 et **Alisa Amibonde** le 26 septembre. Les spectacles débutent à 20 h 30 sur la terrasse ou en cas de pluie à 21 h au Foyer. (233-8972).

THÉÂTRE

Shakespeare in the Ruins présente ***Odysey : the Island*** du 13 au 23 septembre dans les ruines du Monastère de Saint-Norbert. Spectacles du mardi au dimanche à 20 h. Coûts 15 $ et 17 $ + TPS Réservations au 942-5483.

CINÉMA

À la Cinémathèque (100, rue Arthur) : du 25 au 31 août à 19 h 30 et à 21 h 30 ***Vinyl*** d'Alan Zweig. Info : 925-3457

IMAX présente ***Dolphins***, ***Heart Land***, ***Michael Jordan to the MAX***, ***Adventures in Wild California*** et ***35mm Hollywood Hits***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, ***The Search for Life in the Universe***, ***Stories from Space*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

La ***Galerie du CCFM*** présente les toiles et les sculptures de l'artiste Aimé L'Heureux du 24 août au 1er octobre.

Exposition au Musée des beaux-arts : ***Recent Acquisitions of Contemporary Art 1997 to 2000. Desires and Imaginings : The George Swinton Collection of "Innocent"Art*** jusqu'au 3 septembre ; ***FULL / Empty : Superficial Abundance and Profound Loss*** jusqu'au 24 septembre ; ***Gems : Selections from French Historical Collection*** jusqu'au 24 septembre ; ***Nocturne : From Twilight Until Dawn*** jusqu'au 30 septembre ; et ***The View from Here : Selections from the Canadian Historical*** jusqu'au 31 décembre.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : Ne manquez pas la nouvelle exposition ***Timeless Treasures : Opening the Vaults***. Vous pouvez aussi profiter de votre visite pour faire une halte à la galerie de la***Compagnie de la Baie d'Hudson***. Info : 956-2830.

À la galerie Plug In : exposition du Torontois David Armstrong-Six ***The Soup*** jusqu'au 9 septembre. L'exposition ***Hosehead*** est également présentée jusqu'au 9 septembre dans l'antichambre. Cette exposition de sculptures met en vedette Simon Hugues, Christabel Wiebe, Paul Cherwick, Dennis Jackson, Vincent Moskowec et John White. Info : 942-1043.

La ***Galerie Urban Shaman*** Inc. (91, rue Albert, au rez-de-chaussée) présente jusqu'au1er septembre l'exposition ***From surviving to triving***, de brochette d'artistes. Les heures d'ouverture sont du mercredi au samedi de 11 h à 16 h. Info : 942-2674.

FAMILLE

Le World Beat, Festival of World Music se tiendra du 25 au 27 août à la Fourche. Une trentaine d'artistes se produiront en spectacle. Info : 942-2055.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

SAINT-MALO

Le retour des boîtes à savon !

Les fameuses courses de boîtes de savon seront à nouveaux au rendez-vous de la prochaine édition du Festival d'été de Saint-Malo, mais cette fois-ci de nouveaux règlements et une nouvelle catégorie y sont ajoutés.

Sandra POIRIER



Archives La Liberte

Les courses de boîtes de savon seront une des nombreuses activités prévues à l'horaire du Festival d'été de Saint-Malo. L'an dernier, quelque 300 personnes avaient bravé le temps froid et pluvieux pour assister aux toutes premières courses de boîtes de savon.

Étant donné le succès l'an dernier des courses de boîtes de savon, le comité organisateur du Festival d'été de Saint-Malo a tout simplement décidé de répéter l'expérience cette année. Ainsi, petits et grands, hommes et femmes, vérifiez l'état des pneus et des freins de votre boîte de savon et attachez votre casque !

Le Festival d'été de Saint-Malo battra son plein du 31 août au 4 septembre sur le terrain de l'aréna et dans les rues à proximité. « Cette année, le festival se déroulera pendant cinq jours au lieu de quatre, indique la présidente du comité organisateur du Festival d'été de Saint-Malo, Aline Pilotte. On retente l'expérience des courses de boîtes de savon étant donné leur popularité l'an dernier. Cette année, on a ajouté une catégorie pour permettre aussi aux femmes de participer et quelques règlements ont été ajoutés. »

Ainsi, les experts de conduite de boîtes de savon devront dorénavant s'assurer du bon état de leurs freins et qu'au moins quatre roues touchent en tout temps le sol. De plus, le port du casque est obligatoire. « Les courses seront plus officielles cette année, mentionne Aline Pilotte. Une rampe a été conçue afin que personne ne pousse les voitures. »

En plus des fameuses courses de boîtes de savon, qui se dérouleront en après-midi des 2 et 3 septembre, plusieurs activités pour jeunes et moins jeunes sont aussi prévues.

Une soirée de bingo soulignera le coup d'envoi de cet événement annuel le 31 août à compter de 18 h à l'aréna. Le 1er septembre dès 19 h, il y aura des démonstrations qui mettront à l'honneur les boîtes de savon qui prendront part aux compétitions du lendemain. « Les gens pourront même faire des paris », souligne Aline Pilotte. Des feux d'artifice auront lieu vers la fin de cette même soirée, soit vers 22 h 30.

Juste avant le début des courses de classement qui auront lieu le 2 septembre à midi, une parade aura lieu dans les rues de Saint-Malo à 11 h. À 19 h, jeunes et moins jeunes sont invités à une soirée casino où en échange de 10 $, les joueurs recevront 50 000 $ en argent de jeu. Les gens qui à la fin de la soirée posséderont 50 000 $ et plus pourront participer à un encan silencieux. « Au cours de la soirée, on accueillera aussi le groupe musical Les Voyageurs avec Marcel Pattyn qui interpréteront de belles chansons du bon vieux temps », précise Aline Pilotte.

Les adultes sportifs ont pour leur part rendez-vous le 3 septembre pour un tournoi de balle qui débutera à 9 h. Un déjeuner aux crêpes ainsi qu'une messe auront aussi lieu à compter de 10 h et 10 h 45 respectivement. Pour leur part, les finales des courses de boîtes de savon débuteront à 13 h. La soirée se poursuivra à compter de 20 h en musique et en danse avec le groupe réginois, Men Without Shame. « Ce groupe est bien reconnu pour leur musique des années 70, 80 et 90, lance Aline Pilotte. Il nous réserve un très bon spectacle. » Le coût d'entrée à la soirée est de 12 $ par personne.

« La dernière journée sera entièrement composée d'activités familiales, poursuit Aline Pilotte. Dès midi, il y aura une pêche aux trésors, un petit zoo, un tournoi de balle pour les neuf à 17 ans et des compétitions familiales de tir-ô-câble. On voulait clôturer le festival différemment. »

SAINTE-ANNE

Une fin de semaine bien remplie

Mylène CRÊTE

La ville de Sainte-Anne se prépare pour les journées Dawson Trail qui auront lieu du 1er au 4 septembre. Plusieurs activités seront présentées durant cette fin de semaine de la fête du Travail.

« Cette année, nous avons mis l'accent sur les activités organisées pour les enfants, indique la présidente du Conseil du hockey mineur et de ringuette, Denise Pattyn. Il y aura des activités gratuites pour les jeunes chaque jour. Une des plus intéressantes sera la maison sur la sécurité en cas d'incendie. »

Les enfants pourront se promener dans une maison à l'intérieur de laquelle seront simulées des situations d'incendie. Des pompiers apprendront aux enfants comment réagir efficacement lors de telles situations.

Un spectacle de magie et de l'animation exécutée par les deux comédiens de Lollipop Puppets et les musiciens Bif and Chet amuseront aussi les enfants.

Les adolescents pourront aller danser au rythme de la musique lors de la soirée de danse vidéo le 1er septembre.

Des tournois de soccer pour les enfants et de balle molle pour les adultes feront aussi partie des journées Dawson Trail. Les feux d'artifice annuels auront lieu le 3 septembre et la course de canard se tiendra durant l'après-midi du 4 septembre.

Le Musée de Pointe-des-Chênes présentera le 4 septembre un concert de tam-tams africains. Cette dernière journée Dawson Trail sera clôturée par un social.

Tous les fonds amassés durant cette fin de semaine d'activités iront aux équipes de hockey mineur et de ringuette de Sainte-Anne.

M.C.

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

« C'est un honneur »

Jean-Louis Hébert entend siéger du mieux qu'il peut au Conseil des arts du Manitoba.

Mylène CRÊTE

Le comédien Jean-Louis Hébert se dit heureux d'avoir été nommé le 15 juin par la ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba, Diane McGifford pour siéger au Conseil des arts du Manitoba.

« C'est toujours un plaisir de se faire demander de représenter la société, affirme-t-il. Ma nomination est politique même si je ne suis pas très politisé. J'ai toujours été actif dans le milieu culturel, alors je crois que c'est ce qui a fait de moi un bon candidat. »

L'homme de 62 ans possède une formation de comédien et est allé jusqu'à Strasbourg pour perfectionner son art. Il a travaillé en tant que professeur de sciences sociales au Collège Louis-Riel pendant 25 ans. Cette carrière dans le domaine de l'éducation ne l'a jamais empêché de monter sur les planches. Jean-Louis Hébert collabore au Cercle Molière depuis 30 ans, une troupe avec laquelle il a joué une vingtaine de pièces. Il a aussi occupé le poste de directeur administratif du Centre culturel de Saint-Boniface qui est par la suite devenu le Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

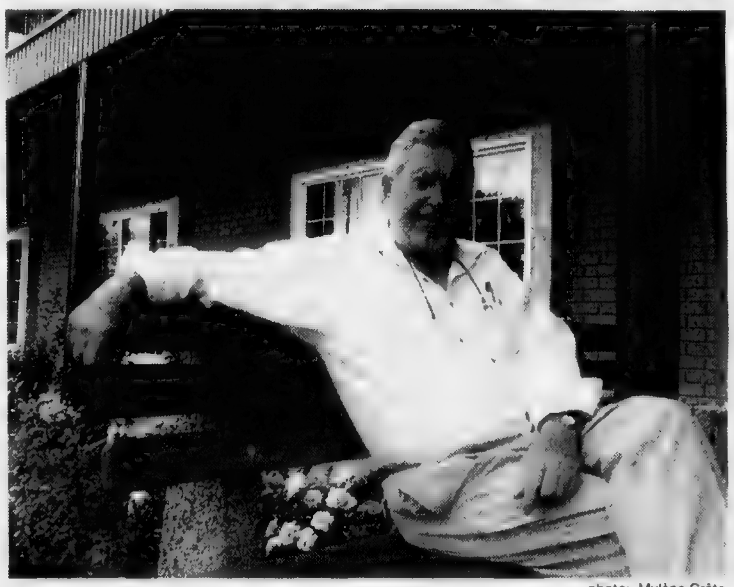


photo: Mylène Crête

Jean-Louis Hébert est heureux de faire partie du Conseil des Arts du Manitoba.

Récemment, Jean-Louis Hébert a commenté les films de la série *Unique au monde* produite par les Productions Rivard. Il s'envolera pour Montréal au début du mois de septembre où il jouera dans la pièce *La Nostalgie du Paradis* de François Archambault présentée au Théâtre d'Aujourd'hui.

« Je serai absent du Conseil des arts pendant trois mois, explique-t-il. Ça aurait été intéressant d'être là pour le début des rencontres, mais j'y travaillerai dès mon retour.

« Mon rôle au sein de ce Conseil est de m'asseoir avec les 13 autres membres pour établir une politique de distribution des subventions équitable. Notre pouvoir de décision est limité car il y a des juges qui évaluent les artistes selon des critères précis afin de déterminer qui recevra une aide financière », ajoute-t-il.

Le Conseil des arts est un organisme indépendant créé en 1965 qui est formé de 14 membres nommés par le gouvernement provincial. Il recevra cette année sept millions de dollars du gouvernement provincial qu'il devra répartir selon le nombre d'artistes qui demandent du support financier. Les fonds attribués dépassent rarement les 50 000 $. Un tel montant est normalement remis à des institutions culturelles comme des théâtres.

« J'espère pouvoir encourager les artistes qui se penchent sur les problèmes environnementaux dans leurs oeuvres, car c'est une cause en laquelle je crois », indique Jean-Louis Hébert. Ce dernier a été président de la section Ouest du groupe environnemental Sierra au Canada et tente de contribuer à la protection de l'environnement.



photo: Sandra Poirier

Un centenaire réussi

La fête du centenaire de l'église Notre-Dame de Lorette qui s'est tenue les 18, 19 et 20 août à Lorette a été un grand succès. Des gens d'un bout à l'autre du pays ont participé à l'une ou l'autre des activités qui avaient été prévues pour l'occasion. « Entre 350 et 400 personnes ont participé aux diverses activités de samedi, indique la présidente de l'événement, Denise Manaigre. La soirée de variétés a attiré à elle seule près de 500 personnes. Lors de la messe du dimanche, l'église était tellement remplie que des paroissiens ont suivi la messe de la salle paroissiale sur écran géant. Le sermon fut très approprié et marquant. Le centenaire fut un beau succès grâce entre autres au taux de participation, mais aussi grâce à tous les bénévoles. » Sur la photo, on aperçoit l'abbé Robert McDougall qui a interprété quelques chansons lors de la soirée de variétés qui mettait à l'honneur les nombreux talents de Lorette.

À L'AFFICHE

par Lorelei Bourrier



Chers lecteurs, cette semaine je vous présente deux films canadiens.

D'abord, un comédie. **New Waterford Girl** est une production de Téléfilm réalisée par Allan Moyle (*Pump Up the Volume*). L'histoire se passe dans le petit village de New Waterford au Cap Breton pendant les années 70. Le film a déjà remporté trois prix à l'Atlantic Film Festival.

La pauvre Mooney Potty s'ennuie à mourir dans son patelin rustre, où la bière et le hockey sont les seuls passe-temps. Elle n'a qu'un seul désir - s'échapper à New York, siège de la culture. Comme par hasard, la maison d'à côté est louée par une famille du Bronx. Lou, une petite New-Yorkaise tof-notte, est absolument enchantée par le petit village au bord de la mer et s'intègre rapidement à la vie communautaire. Malgré leurs différences, les deux filles se lient d'amitié et passent d'une aventure comique à l'autre.

Les forces du film : Le scénario est bien structuré et comporte des dialogues à la fois comiques et vrais. La distribution est excellente : deux débutantes, Liane Balaban (Mooney) et Tara Spencer-Nairn lancent leurs carrières avec brio. Le père et la mère de Mooney sont brillamment interprétés par Nicholas Campbell (*DaVinci's Inquest*) et Mary Walsh (*This Hour Has 22 Minutes*). L'opposition rat de campagne/rat de ville est très drôle. Tous ceux qui ont connu les années 70 seront émerveillés par le talent de l'équipe de production, qui a su recréer dans les menus détails la mode, les coupes de cheveux et l'ambiance de cette époque (surveillez les bouteilles!). La bande sonore est un heureux mélange de musique moderne et de l'époque, et met en vedette le violoniste déchaîné Ashley MacIsaac.

Ses faiblesses : Rien à signaler.

Cote : ★★★★1/2

Le deuxième film est un documentaire qui a été réalisé par le cinéaste Alan Zweig et qui a été très bien reçu au festival Hot Docs de Toronto. **Vinyl** met dans le collimateur des collectionneurs de disques en vinyle, des collectionneurs sérieux. Des gens (surtout des hommes - pourquoi?) qui ont des milliers, des dizaines de milliers, voire même des centaines de milliers de disques. Qui passent tout leur temps libre à fouiller chez les disquaires et à fréquenter les ventes de garage pour dénicher la perle rare, le Graal, c'est-à-dire le prochain album vinyle de leur collection.

Les forces du film : Le spectateur est d'abord incrédule devant l'ardeur de ces collectionneurs. Il rit aussi, parce qu'ils sont drôles, ces maniaques du vinyle. Le thème est original, c'est le moindre que l'on puisse dire. Alan Zweig prend son courage à deux mains en abordant ce thème, puisqu'il fait lui aussi partie de cette coterie d'amasseurs. Il se demande, et demande aux autres collectionneurs, les motifs de leur obsession commune.

Ses faiblesses : Malgré l'originalité du thème et l'intérêt des personnes interviewées, le film est beaucoup trop long. On se lasse...Zweig aurait pu en faire un brillant court-métrage.

Cote : ★★1/2

À l'affiche prochainement

Que vous soyez accros de la science-fiction ou mordus d'histoire, ou encore que Adrian Paul et Christophe Lambert vous fassent tout simplement craquer, n'importe. L'essentiel, c'est que **Highlander : Endgame**, sera en salle dès le 1er septembre.

Le quatrième film de la série réunit le personnage cinématographique de Connor MacLeod avec son cousin lointain du petit écran, Duncan. La popularité de la série télévisée ayant motivé la réalisation du film, on y retrouve également Joe Dawson (Jim Byrnes) et l'intrigant Methos (Peter Wingfield). Le film a été tourné en Roumanie et en Écosse sous la direction de Douglas Aarniokoski. On nous promet de l'action, de l'action et encore de l'action!

Septembre nous apportera aussi une comédie britannique, **Saving Grace**, qui a remporté le prix populaire au festival Sundance. Il s'agit d'une veuve très polie et très correcte, aux revenus modestes et à l'hypothèque écrasante, qui se met à cultiver de la marijuana pour boucler les fins de mois. Sa vie et celle des habitants de son petit village au bord de la mer prennent des virages hilarants.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Le Jardin des Prairies de Saint-Léon



Dans *La Liberté* du 11 septembre1980, on pouvait lire: « Le Jardin des Prairies est un projet de potager communautaire en marche depuis deux ans dans le sympathique village de Saint-Léon. Quelques-uns des jardiniers qui s'assurent que la récolte soit bonne: (de gauche à droite) Claude Grenier, Roland Grenier, Patrick Rondeau, Aimé Grenier, Gilbert Talbot, Lorraine DeVuyst, Mark Fortier et Norman DeVuyst. ».

Recette

Parfait aux pêches et au caramel

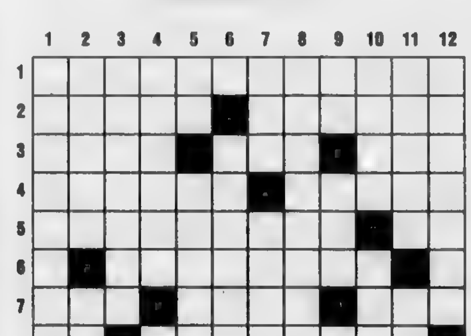
3/4 tasse (175 mL) de biscuits au gingembre, cassés grossièrement
4 pêches de l'Ontario, dénoyautées et tranchées
1 tasse (250 mL) de crème glacée à la vanille
1/3 tasse (75 mL) de sirop au caramel au beurre
1/4 tasse (50 mL) de pacanes hachées
Tranches de pêches
Brins de menthe fraîche

- Faire des couches de biscuits, de tranches de pêches, de crème glacée, de sirop et de pacanes dans quatre coupes à parfait; répéter.
- Garnir de tranches de pêches supplémentaires et de menthe fraîche.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 108



HORIZONTALEMENT

1. État de ce qui est fendillé.
2. Sans valeur, en parlant d'une personne. – Nécessiter, réclamer.
3. Lieu où l'on se met à couvert. – Grand navire à voiles. – Pomme.
4. Plante cultivée pour ses graines. – Don à l'occasion d'une messe.
5. Utile pour la cuisinière. – Dévoré, en parlant d'un livre.
6. Ensemble de marches.
7. Possessif. – Sélectionne. – Gros animal domestique.
8. Une lettre les sépare. – Plante qui croît dans les décombres.
9. Mouvement de la mer. – Oeuvres sans valeur.
10. Coupes les branches. – Pilastre.
11. Traite une plante pour l'empêcher de grandir. – Interurbain.
12. Marqué de bandes foncées. – Insecte sauteur qui s'attaque à la vigne.

VERTICALEMENT

1. Cri de la cigogne, de la cigale.
2. Jeu d'esprit. – Rivalisai.
3. Protèges du soleil. – Série de mailles au tricot.
4. Se disent de feuilles disposées cinq par cinq. – Gouverner.
5. Gamme. – D'une consistance mœlleuse.
6. Jeu de mutation de l'orgue. – Doublée.
7. Chef sudiste. – Ils habitent une île.
8. Séparera par lames minces. – Personnel.
9. Gamme. – Frappé d'admiration. – Préposition.
10. Semblable. – Rendu moins intense.
11. État d'Asie. – Claires, précises.
12. Manie en tordant. – Fromage blanc.

RÉPONSES DU N° 107

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	R	O	N	T	O	L	O	G	I	E
2	A	M	E	N	U	I	S	A		A	R	T
3	R	O	U	T	E	S		R	O	U	A	I
4	D	U	S		E	S	C	A	R	P	I	N
5	E	L		E	S	E	R	I	N	E		C
6	S	U	E	T		R	I	R	E		L	E
7	M	E	N	A	C	A		E	M	A	I	L
8	A		U	G	I	N	E		E	S	S	E
9	L	A	M	E		D	R	O	N	T	E	
10	A	V	E	R	E		N	O	T	E	R	A
11	D	E	R	E	G	L	E	R		R	E	M
12	E	U	E	S		M	E	T	I	S	S	E

À CIEL OUVERT

Plus francophone qu'on pense!

Ce n'est pas se reposant sur nos acquis que nous allons léguer notre richesse culturelle à nos jeunes.



Daniel BAHUAUD

« O.K., t'as lu *Bonheur d'occasion*, mais rien de plus. Pas étonnant que tu prends Gabrielle Roy pour une Québécoise! Mais c'est une des nôtres. Je connais bien le quartier où elle a grandi, l'école qu'elle a fréquenté. Lis donc *Rue D'Eschambault* ou bien *La route d'Altamont*, et tu verras jusqu'à quel point elle est Manitobaine! »

...

Dans ma vingtaine, j'ai passé quelques années à Montréal pour étudier, élargir mes horizons et me laisser vivre. J'habitais un grand loft dans le Vieux Port, où, avec mes deux colocs franco-manitobains, je menais une vie de bohème.

Chez nous, comme chez bien des universitaires, les discussions philosophiques et artistiques, sans parler de la bière, coulaient à flot. On était jeunes et stimulés par la vie culturelle de cette grande ville cosmopolite, et on se comptait chanceux de s'être éloigné de notre petite « paroisse » de l'Ouest.

Le recul me permet aujourd'hui de voir qu'on était passablement prétentieux! Mais ça, ce n'est pas grave; c'est le propre de l'âge. Ce que je retiens surtout, c'est la découverte que mes colocs et moi étions plus attachés à la culture franco-manitobaine qu'on ne le croyait.

Dans nos discussions avec des amis québécois, on clamait ouvertement notre statut de minoritaires et on s'amusait à leur apprendre que Daniel Lavoie et Gabrielle Roy étaient de « chez nous ». Bref, on s'appropriait les icônes culturels franco-manitobains, tout comme les Canadiens à l'étranger s'approprient Wayne Gretsky, les Guess Who et même les frères Mackenzie. L'ironie, c'était qu'il fallait quitter le Manitoba pour réaliser jusqu'à quel point nous tenions à notre culture.

Puis, je suis rentré au Manitoba. Un de mes anciens colocs a fait de même, et le troisième, toujours à Montréal, parle de revenir à chaque fois qu'on se téléphone.

Mais comment cela s'est-il produit?

Dans mon cas, il faut remonter aux Mélo-manis et les visites du père Caron à Sainte-Agathe. Le vieux jésuite se faisait un immense plaisir à partager avec toutes les communautés francophones son amour du chant choral. C'était contagieux. Peu après, j'étais Petit Intrépide.

Ça s'est poursuit avec les tournées régionales du Cercle Molière ainsi que ma première visite au Festival du Voyageur et à la Saint-Jean de La Broquerie.

Ça s'est développé avec les leçons de piano, où j'apprenais à jouer des morceaux de Rémi Bouchard. Et avec la lecture de *Manito* de Maurice Deniset-Bernier, mon premier contact avec un livre français écrit et publié au Manitoba. Et avec ma participation à une quantité d'activités culturelles scolaires.

J'en passe. Il suffit de dire que la génération précédente avait réussi, à me léguer à un petit gars de la campagne comme moi la culture qu'elle tenait à cœur.

Or, je crois qu'il est important de souligner que cette appropriation de la culture ne se serait pas réalisée sans un important travail collectif. À l'époque où ils voyaient qu'ils allaient enfin obtenir leurs écoles, les Franco-Manitobains, avec une verve jusqu'alors réservée à l'éducation, ont créé la plupart des institutions culturelles que nous prenons aujourd'hui pour acquises.

Entre 1960 et 1975, dans l'espace quinze ans à peine, le CCFM, le 100 Nons, les Éditions du Blé, CBWFT et les Intrépides ont vu le jour. L'Association de l'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, devenue SFM, s'est donné un rôle culturel élargi. L'époque a également vu le renouveau de La Liberté, du Cercle Molière et des Gais Manitobains (aujourd'hui Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge). Depuis, les Franco-Manitobains ont vu la création du Réseau communautaire, des Productions Rivard, d'Envol FM, et de leur propre division scolaire.

Nous devrions être fiers, mais il ne faudrait pas non plus nous reposer sur ces acquis. Sinon, nous risquons de ne pas transmettre cette richesse à nos jeunes.

À mon avis, il nous faut plus de réseautage. Le monde a beaucoup changé depuis 1975. Le train de vie est plus rapide et les gens, entourés de toutes sortes de gadgets et de distractions à la maison, sont moins portés à se déplacer pour participer à une activité culturelle. Est-ce qu'on est devenu plus paresseux? Je l'ignore, mais plus que jamais, il faut aller rejoindre les Franco-Manitobains chez eux, par Internet ou mieux, en personne, en visitant leur communauté et leur école.

C'est comme ça qu'on crée un sentiment d'appartenance. Le père Caron aimait chanter, mais il savait aussi que pour transmettre son amour du chant choral, il devait se rendre dans chacune de nos communautés.

C'est une leçon qu'on semble trop souvent oublier. Ce n'est pas qu'on n'offre plus d'activités culturelles dans nos communautés, mais qu'on ne le fait plus avec le même zèle, le même élan qu'autrefois. Trop d'organismes s'attendent à ce que les gens en région se rendent à Saint-Boniface pour goûter à leur culture.

Fort heureusement, certains ont fait l'effort de partager leurs créations culturelles avec d'autres communautés. La troupe de théâtre de Saint-Laurent s'est rendue au Festival du Voyageur et à Saint-François. Le comité culturel de Lorette s'est rendu à Saint-Lazare pour donner une soirée Bière et Saynettes.

Il en est de même pour les créateurs de produits culturels. Espérons que la Maison des artistes visuels francophones de l'Ouest, récemment fondée, réussisse à faire dialoguer et faire connaître davantage nos artistes. Espérons aussi que les Éditions du Blé réussiront à mettre sur pied leur maison d'édition virtuelle sur Internet aussi rapidement que possible.

Enfin, espérons qu'aux premiers intronisés au Temple de la renommée culturelle du CCFM, viendra s'ajouter d'autres artistes, écrivains, dramaturges qui serviront d'exemple à nos jeunes, qui sauront bien se les approprier.

TRIATHLON

L'homme de fer est francophone

Les triathlètes sont réputés pour être en grande forme physique. Lorsqu'on constate ce que Philippe Chabot parcours dans un triathlon, on comprend vite que cette affirmation n'est pas un mythe, mais une réalité.

Érick THÉBERGE

Nager, pédaler et courir, voilà les trois disciplines du triathlète Philippe Chabot. Cet athlète manitobain originaire du Québec vit au rythme du triathlon depuis seize ans et sa passion pour ce sport demeure solide comme le fer.

Aujourd'hui, il participe en moyenne à cinq ou six triathlons par été, et parfois plus. « Il n'y a personne qui compétitionne comme moi, signale-t-il. J'en fais depuis assez longtemps pour avoir une grande capacité de récupération, ce qui me permet de participer à un plus grand nombre de compétitions. Plusieurs triathlètes se découragent car certaines épreuves sont difficiles étant donné le grand nombre de kilomètres à parcourir.(1) Les gens veulent souvent progresser rapidement. C'est une erreur. »

Philippe Chabot explique son goût pour le triathlon. « C'est un sport que l'on peut pratiquer seul, décrit-il. Mais le plus important, c'est qu'on ne fait pas toujours la même chose. Un coureur de marathon ne fera que courir et il devra s'entraîner six fois par semaine pour atteindre ses buts. Tandis que pour le triathlon, on change toujours. Je sais que je dois m'entraîner un certain nombre d'heures par semaine mais si j'ai envie de courir, je cours, et si l'envie me prend de nager, je m'entraîne à la piscine. Je sais que je dois perfectionner les trois disciplines, mais je peux changer ma routine. »

La feuille de route de Philippe Chabot est longue. Mais il se souviendra longtemps de sa participation à l'épreuve Iron Man (l'une des plus difficiies en triathlon) de Lake Placid en 1999. « J'ai compléter mon triathlon en 10 h 35 minutes, indique-t-il. Ça fait une grosse journée ! J'ai terminé le 3,8 km de natation en une heure tandis que le 180 km de vélo m'a pris 5 h 30 et j'ai mis 3 h 30 à accomplir le 42 km de course à pied. La préparation mentale est importante car on doit manger et boire en courant et en pédalant. La préparation pour ce genre de compétition est incroyable. Je consacre une trentaine d'heures par semaine à l'entraînement. »



photo: Érick Théberge

Philippe Chabot joue à l'homme de fer depuis seize ans.

Le triathlète d'une trentaine d'année s'envole pour la Colombie-Britannique où il participera, du 25 au 27 août, à une épreuve d'Iron man importante pour lui. « Si je réussis un bon temps à Penticton, je serai qualifié pour aller à Hawaï, qui est considéré comme le « Superbowl » du triathlon. Il y a environ 50 000 triathlètes à travers le monde qui tentent de se qualifier pour cette épreuve, et ils ne seront que 1 500 à prendre le départ. »

Philippe Chabot remarque que les Jeux panaméricains ont contribué à la popularité grandissante du triathlon au Manitoba. « Cette année, Triathlon Manitoba a enregistré une augmentation de 30 % du nombre d'inscriptions, ce qui porte le nombre à près de 500 personnes qui pratiquent ce sport. Il faut dire que de gros efforts ont été fait pour mettre sur pied des programmes scolaires pour initier les jeunes à ce sport. »

Toutefois, Philippe Chabot constate que la majorité des débutants veulent aller au-delà de leur capacité. « Ce que je dis aux jeunes et aux adultes qui commencent, c'est qu'il faut y aller étape par étape. Il faut prendre son temps pour assimiler les distances à parcourir, ainsi ils apprendront à connaître leur corps et ils apprécieront le sport comme je l'aime depuis seize ans », lance-t-il en terminant.

(1) Les épreuves de triathlon sont divisées en quatre catégories :

La courte distance : 750 m de natation, 20 km de vélo, 5 km de course à pied

Le standard : 1,5 km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied

Le demi Iron man : 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21 km de course à pied

L'Iron man : 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied

Les disciplines s'enchaînent sans pause.

HOCKEY

Charles Laflèche avec les Canadiens

Ça n'a jamais été un secret, Charles Laflèche est un passionné de hockey et des Canadiens de Montréal. La semaine dernière, il a réalisé un rêve en participant à un camp d'entraînement hors de l'ordinaire avec les anciens joueurs du Bleu-Blanc-Rouge.

Pascal DUBÉ

« Tous les matins, on a un entraînement d'une heure suivi d'un match amical contre les anciens joueurs des Canadiens de Montréal, raconte Charles Laflèche. L'après-midi, on va jouer au golf ou à la pêche. Le soir, on mange en compagnie des légendes comme Henri Richard, Guy Lafleur et compagnie. Vendredi, on jouera au Centre Molson ! »

Dire que Charles Laflèche est en train de réaliser un rêve ne serait pas trop exagéré. Amateur de hockey dès son très jeune âge et fervent partisan du club de hockey des Canadiens de Montréal, Charles Laflèche a participé du 21 au 25 août au *Camp de rêve* organisé par l'Association des anciens joueurs des Canadiens. Accompagné de son frère Raymond Laflèche, Charles Laflèche est un des 52 chanceux qui a participé à ce deuxième événement annuel qui a pour but d'amasser des fonds pour l'Association des anciens des Canadiens.

« C'est ma femme qui m'a fait cadeau de ce voyage de rêve en septembre dernier pour ma fête de mes 40 ans, lance Charles Laflèche. Ça fait un an que j'attends ce moment! Mais ça en valait la peine, c'est vraiment excitant.

« Pendant une semaine, on vie un peu comme les professionnels du hockey, mentionne-t-il. Les entraînements sont très biens organisés et exigeants. Dans le vestiaire, on a nos noms qui sont gravés sur des plaques devant notre casier. On a le personnel de soutien du club de hockey qui s'occupe de faire sécher et de laver notre équipement. Même nos sous-vêtements portent le logo des Canadiens de Montréal ! »

Non seulement les frères Laflèche ont-ils la chance de jouer au hockey avec les anciens du tricolore, mais ils profitent aussi de l'occasion pour partager avec eux des souvenirs précieux. « J'ai montré à Guy Lafleur une cicatrice que je me suis fait le soir où il a marqué un but en séries éliminatoires contre les Bruins de Boston en 1979. En lançant mes bras dans les airs, je me suis coupé en me frappant la main contre l'ampoule du plafond. C'est ce soir là que Don Cherry a perdu son job à Boston !

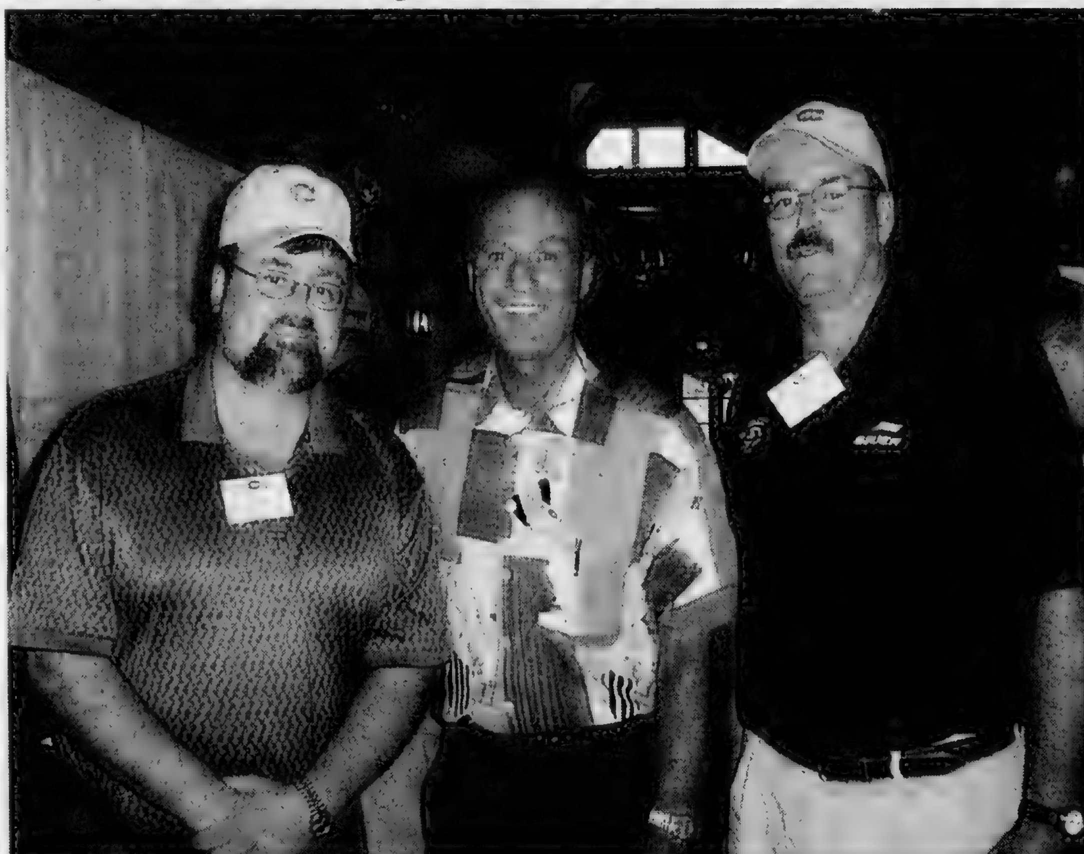


Photo : Gracieuseté Charles Laflèche

Charles Laflèche est en compagnie de l'ancien joueur des Canadiens de Montréal Guy Lafleur et de son frère, Raymond Laflèche. « J'ai marqué un but contre Guy Lafleur ! »

« On jase avec Mike McPhee, Rick Green, Henri Richard et les autres, ajoute-t-il. J'ai justement parlé avec Lucien Deblois de son passage à Winnipeg alors qu'il jouait avec les Jets. C'est vraiment un camp de rêve ! »

ATHLÉTISME

Deux athlètes en cavale

Deux jeunes athlètes franco-manitobains décrivent leur passion pour l'athlétisme qui les amène à compétitionner à l'extérieur de la province.

Mylène CRÊTE

Alanna Boudreau et Patrick Binne ont une même passion: l'athlétisme. Ils reviennent tous deux de Calgary où se tenait, du 10 au 17 août, la compétition nationale d'athlétisme de la légion. La rencontre servait également de camp d'entraînement pour évaluer et améliorer les performances des jeunes ahtlètes. Au total, 34 jeunes âgés entre 13 et 17 ans composaient la délégation du Manitoba et du nord de l'Ontario qui s'est rendue dans la ville albertaine.

Les deux athlètes ont été sélectionés d'après leurs performances à un premier camp d'entraînement qui se tenait du 16 au 22 juillet au International Peace Garden. « Ce qui est bien lorsqu'il y a deux camps d'entraînement qui se suivent, c'est de rencontrer beaucoup de gens », explique Patrick Binne.

« Ces rencontres d'athlétisme nous permettent de créer des liens et de nous faire beaucoup d'amis », ajoute Alanna Boudreau qui en est à sa quatrième participation à cette compétition de la légion.

L'événement permet aussi aux jeunes athlètes de s'améliorer dans les trois disciplines qu'ils choisissent de faire en compétition. Alanna Boudreau se spécialise dans le triple saut, les courses de haies et le saut en longeur tandis que Patrick Binne préfère le 800 mètres, le relais 4 X 400 mètres et les courses à obstacles.



photo: Mylène Crête

Alanna Boudreau et Patrick Binne reviennent de Calgary où ils ont compétitionné avec des athlètes provenant de partout au Canada.

« Nous avons eu des ateliers de prévention sur les drogues touchant les performances sportives, sur l'importance de l'hydratation et d'une bonne alimentation sur la santé », décrit le jeune homme de 16 ans qui fréquente le Collège Louis-Riel.

« Nous avons aussi bénéficié des conseils d'entraîneurs spécialisés dans chaque discipline, ajoute Alanna Boudreau. Cela nous a permis de voir ce qu'ils nous fallait améliorer pour avoir de meilleures performances. »

L'athlète de 17 ans a obtenu la médaille de bronze en triple saut et s'est classée en huitième position au 80 mètres haies. « Je n'ai même pas regardé à quel rang je me suis classée en saut en longueur car je n'ai pas sauté aussi loin que j'en suis capable », lance Alanna Boudreau.

Patrick Binne est, quant à lui, fier de la médaille d'argent que ses coéquipiers et lui ont obtenue au relais 4 X 400 mètres. Il s'est classé quatrième à la course à obstacle de 1 500 mètres et septième au 800 mètres. « Je souhaite pouvoir faire mieux l'année prochaine pour la course de 800 mètres, mentionne-t-il. J'ai couru avec des gens qui avaient en moyenne un an de plus que moi, alors j'aurai un an pour m'entraîner et faire un meilleur temps. »

Pour améliorer ses performances, Patrick Binne s'entraîne trois fois par semaine avec le club d'athlétisme du Collège Louis-Riel en plus de faire quelques courses et de la musculation dans ses temps libres. « J'aime vraiment courir et je ne crois pas arrêter un jour », explique-t-il.

Alanna Boudreau met aussi beaucoup de temps dans son entraînement. « J'ai quatre entraînements par semaine avec le Club d'athlétisme optimiste de Winnipeg et à cela s'ajoutent deux ou trois pratiques par semaine qui ont lieu le matin à l'école secondaire Oakpark », affirme-t-elle.

« J'aime beaucoup m'entraîner pour atteindre des objectifs que je me suis fixés, affirme l'athlète qui compétitionnera au niveau junior l'année prochaine. J'aimerais éventuellement faire partie de l'équipe nationale et participer à des compétitions internationales. Peut-être ferais-je les Olympiques un jour? Il faut travailler fort pour s'y rendre. »

Entre temps, Alanna Boudreau continuera de pratiquer ce sport qu'elle adore et tentera de se qualifier pour participer aux Jeux d'été du Canada qui se dérouleront l'année prochaine. Patrick Binne se prépare, de son côté, à faire de bonnes performances pour les championnats provinciaux qui auront lieu dans un an.

SOCCER

Les Panthères sont championnes du Manitoba

Érick THÉBERGE

L'équipe de soccer féminine, les Panthères du Centre communautaire Notre-Dame, ont remporté l'or aux Jeux d'été du Manitoba, qui ont eu lieu du 9 au 13 août, à Virden.

« On a facilement gagné nos deux premiers matchs contre des équipes plus faibles que la nôtre, lance l'entraîneur-chef des Panthères, Norbert Bender. Mais le niveau de jeu a été beaucoup plus élevé ensuite. »

Les Panthères se sont heurtées à une résistance de taille contre Brandon en quart de finale. « Ça été très dur, note sans hésitation Norbert Bender. Après les deux victoires, les filles pensaient l'avoir facile. De sorte que le choc a été grand. Le jeu de cette partie a été très serré du début à la fin. L'équipe adverse était vraiment du même niveau que nous. Cette victoire a été le point tournant des Jeux, pour nous, c'était le vrai test. » Le match s'est terminé par le pointage de 4 à 3.



Archives La Liberté

Les Panthères du Centre Notre-Dame sont championnes manitobaines de soccer féminin dans la catégorie des quatorze ans.

Par la suite, les filles de Norbert Bender ont vaincu l'équipe de Minnedosa et ont rejoué contre Brandon en finale. Cette fois-ci, les Panthères n'ont fait qu'une bouchée de Brandon, l'emportant par la marque de 5 à 2.

« Pour le match final, je n'ai même pas eu besoin de motiver les filles, raconte Norbert Bender. Elles sont arrivées motivées sur le terrain, elles avaient vraiment envie de gagner. Il faut dire que mon assistante, Christine Leblanc, a fait un travail énorme avec les filles. C'est elle qui était responsable des filles le soir dans le dortoir. C'est pas évident de veiller à ce que toutes les filles dorment lorsqu'elles sont couchées dans un même dortoir et qu'elles sont copines, elles ont surtout envie de placoter et de bouger. En tout cas, je n'aurais pas voulu y être ! »

Télé-horaire de la semaine du 28 août au 3 septembre 2000

Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 55 à 16 h 00

- 7h00 Matin express
- 8h59 Saveurs de saison
- ➤ 9h05 Ciné-matin: **Les Gaspards** (L) **My father, ce héros** (Ma) **Décroche les étoiles** (Me) **Le Plus Beau Métier du Monde** (J) **Le Colonel Chabert** (V)
- 11h00 Les Aventures de Tintin
- 11h30 Lingo
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Tam Tam
- 13h00 Les Jumelles Dionne (L au J) *À communiquer* (V)
- 14h00 Les Inventions de la vie (L et Ma) Rencontres sauvages (J et V)
- 14h30 La Bande à Dingo
- 15h00 Les Mystérieuses Cité d'or
- 15h30 Animaniacs
- 16h00 Woof

Lundi

- 16h30 OlympiquadO
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Le Comte de Monte-Cristo
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Nouvel Âge**. *É.-U. 1994. Drame de mœurs.*
- 2h10 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 A la poursuite de Carmen Sandiego
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 17h30 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 Jardin d'aujourd'hui
- 20h00 Anne... la maison aux pignons verts
- 21h00 Crimes et tourments
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Nelly et Monsieur Arnaud**. *Fr.-It.-All. 1995. Drame.*
- 2h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vie de chalet
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 Vélo mag
- 20h00 Avocats & associés
- 21h00 Docs en stock
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Vues d'ici: **Le Secret de Jérôme.** *Can. 1994. Drame.*
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Chez Nous 2000
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 La Petite Histoire d'un homme sans histoire
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Journal du séducteur.** *Fr. 1995. Comédie. Un apprenti séducteur note dans son journal les expériences d'une copine, étudiante en psychologie. Celle-ci est amoureuse d'un homme mystérieux chez qui elle fait d'étranges découvertes.*
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 A la poursuite de Carmen Sandiego
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Choix de caméras
- 19h00 Tam Tam
- 19h30 C'est juste une farce!
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **L'Entraîneur**. *É.-U. 1993. Drame. L'entraîneur d'une équipe de football universitaire craint de perdre son emploi si ses joueurs n'améliorent pas leurs performances catastrophiques.*
- 2h15 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Les 101 Dalmatiens
- 8h30 Couacs en vrac
- 9h00 La Bande à Ovide
- 9h30 Quasimodo
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Franc-Croisé
- 11h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **L'Enfant lion.** *Fr. 1993. Conte africain. L'histoire de l'amitié entre un enfant et une petite lionne, de leur séparation quand le premier est enlevé par des marchands d'esclaves, puis de leurs retrouvailles.*
- 14h30 50... et un monde
- 15h00 L'Arche de Noé
- 15h30 Parents d'aujourd'hui
- 16h00 Rivières
- 16h30 Vie de chalet
- 17h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 17h30 Pareil pas pareil
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Sydney, hier et aujourd'hui
- ➤ 19h30 Ticket pour l'aventure: **Batman à jamais**. *É.-U. 1995. Drame. Gotham City est plongée dans un nouveau cauchemar quand deux génies du mal unissent leurs forces pour prendre le contrôle de la ville et de ses citoyens et régler leurs vieux comptes avec leur ennemi de toujours, Batman.*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 22h30 Juste pour rire
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Télé-Nuit: **Le cri de la soie.** *Fr. 1996. Drame de mœurs. Un psychiatre se sent attiré par une détenue qui entretient une passion charnelle pour la soie.*
- 2h05 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h15 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Souris des villes souris des champs
- 8h30 Titi et Grosminet
- 9h00 Timon et Pumbaa
- 9h30 Doug
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Médias
- 11h30 L'Histoire des sciences
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 Entrée des artistes
- 14h30 Culture-Choc
- 15h00 Le voyage de Joachim
- ➤ 16h00 Cinéma: **Les Enfants de Lumière.** *Fr. 1995. Documentaire. Cent ans de cinéma français racontés à travers quelque 300 extraits de films et de documents de tournage regroupés sous divers thèmes.*
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- ➤ 19h30 Les Beaux dimanches: **Moi, j'me fais mon cinéma.** *Can. 1998. Dans ce film, Gilles Carle nous propose une nouvelle façon de présenter lui-même sa vie et sa carrière de créateur dans le but de bâtir ce qu'il appelle une biofilmie.*
- 21h00 Les Beaux dimanches: **Hommage au cinéma**
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 22h30 Les Idées lumière
- 23h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h18 Ciné-Club: **Manon des Sources.** *Fr. 1952. Comédie dramatique. En Provence, Manon des Sources, une jeune fille qui vit seule dans la montagne, détourne l'eau d'un village pour se venger des habitants qui causèrent jadis la mort de son père, Jean de Florette. (dem. de 2).*
- 1h05 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

- 4h30 Les Nouvelles LCN
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Place Melrose
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 Le TVA midi
- 11h30 Michel Jasmin
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Quoi de neuf Bugs?
- 14h00 Tarzan
- 14h30 Sunset Beach
- 16h00 Les Feux de l'amour

Lundi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Prenez le volant
- 18h30 Bec et museau
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Salle d'urgence
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA sports
- 22h26 Caméra choc
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Lampe magique
- ➤ 19h00 Haute tension: **Virus**. *É.-U. 1996. Film de science-fiction. Le déversement d'un produit toxique dans une rivière risque de provoquer la propagation d'un virus mortel.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA sports
- 22h26 Caméra choc
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Fleurs et jardins
- ➤ 19h00 Ciné-romance: **Une vie moins ordinaire**. *G.-B. 1977. Comédie fantaisiste. Deux anges doivent favoriser une histoire amoureuse entre un concierge récemment congédié et la fille de son riche patron qu'il a kidnappée.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA sports
- 22h29 Caméra choc
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Beverly Hills
- 19h00 Les forges du désert
- 20h00 Nikita II
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA sports
- ➤ 22h26 Ciné-lune: **Par amour pour Max.** *Can. 1993. Drame psychologique. Lorsqu'il apprend que son fils est atteint d'une maladie probablement causée par la pollution, un homme emmène sa famille vivre dans une ferme.*
- 0h26 Infopublicité
- 1h26 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Tôt ou tard
- 18h00 Claire Lamarche
- ➤ 19h00 Ciné-enquête: **Les Robberson enquêtent**. *É.-U. 1994. Comédie policière. Afin d'épier un faux-monnayeur installé dans un bungalow, deux policiers font le guet à partir de la demeure voisine occupée par une famille banlieusarde.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h30 Tôt ou tard
- 22h00 Le TVA sports
- ➤ 22h29 Ciné-Lune: **Christophe Colomb: La Découverte.** *É.-U. 1992. Drame historique. En naviguant vers l'Ouest dans l'espoir de rejoindre les Indes, l'aventurier Christophe Colomb aborde les côtes de l'Amérique.*
- 0h59 Infopublicité
- 1h29 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Visez dans le mille!
- 9h30 Quoi de neuf Bugs?
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 Quoi de neuf Bug?
- 16h00 Au bout du monde
- 17h00 Le TVA 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Moment de vérité III**. *É.-U. 1989. Drame sportif. Un spéculateur organise un combat de karaté entre un jeune gladiateur sans scrupule et un adolescent timide, détenteur du titre de champion.*
- ➤ 20h00 Cinéma extrême: **Desperado.** *É.-U. 1995. Drame. Un jeune mariachi affronte un trafiquant de drogues qui a tué sa bien-aimée.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h24 Le TVA sports
- ➤ 22h50 Ciné-lune: **La Bête.** *É.-U. 1996. Drame d'horreur. Le lieutenant Kathryn Marcus de la garde côtière de Graves Point Island réquisitionne le bateau de deux pêcheurs pour remorquer l'épave d'un navire abandonné. Elle y découvre une immense griffe dangereusement acérée et une odeur persistante d'ammoniaque.*
- 2h50 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 La Classique internationale de Blainville
- 16h30 Quoi de neuf Bugs?
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h30 Décibel
- 18h00 L'Émission des records Guinness
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Le Flic de Beverly Hills III.** *É.-U. 1994. Comédie policière. Un inspecteur de police tente de mettre à jour les activités illégales d'un soi-disant philanthrope qui dirige un parc d'attractions.*
- 21h00 Les Forêts du Canada
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h24 Le TVA sports
- 22h47 Évangélisation 2000
- 23h17 Infopublicité
- 0h47 Fin des émissions

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure (L) La vie d'artiste (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Taxi pour l'Amérique (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 100% question
- 9h50 TV5 infos
- 10h00 Mise au point (L) Les années belges (Ma) Dites-moi (Me) Une étoile en danger (J) Bibliotheca (V)
- 10h30 La 50e avenue (V)
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Coup de chapeau (L à J) Revue de presse canadienne (V)
- 11h30 Un siècle d'écrivains (L) Montagne (Ma) La vie à l'endroit (Me) Alors heureux.! (J) Pulsations (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) Nouvelles frontières (Ma) Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) A bon entendeur (Me) Vins et fromages (V)
- 13h15 Télétourisme (J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Géopolis (L) Inédits (Ma) Forts en tête (Me) Intérieur nuit (J) Passe-moi les jumelles (V)

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% question
- 17h30 Bibliotheca
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h15 A bon entendeur
- 20h45 Dunia
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 La nouvelle tribu
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Géopolis
- 4h55 TV5 infos

Mardi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% question
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Alors heureux.!
- 20h15 Télétourisme
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 La vie à l'endroit
- 1h00 Dunia
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Les années belges
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 L'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Inédits
- 4h55 TV5 infos

Mercredi

- 16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% question
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Pulsations
- 19h30 Passe-moi les jumelles
- 20h30 Championnat d'improvisation Juste pour rire 7/9
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Alors heureux.!
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Lignes de vie
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Forts en tête
- 4h55 TV5 infos

Jeudi

- 16h00 Magellan Hebdo
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% question
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Les grandes énigmes de la science
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Julie Lescaut 1/13
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Pulsations
- 00h15 Verso
- 00h45 TV5 L'invité
- 1h00 Championnat d'improvisation Juste pour rire 7/9
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Dites-moi
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Intérieur nuit
- 4h55 TV5 info

Vendredi

- 16h00 Va savoir
- 16h30 Pyramide
- 17h00 100% questions
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Montagne
- 20h30 Sol
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Julie Lescaut
- 0h45 TV5 l'invité
- 1h00 Un siècle d'écrivains
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Montagne
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Passe-moi les jumelles
- 4h55 TV5 infos

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Les arts et les autres
- 5h30 C'est la vie
- 6h15 Revue de presse canadienne
- 6h30 Bons baisers d'Amérique
- 7h00 Découverte
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 Le Journal TV5
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Les carnets du bourlingueur
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Magellan
- 10h30 Écrans du monde
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Jeunes marins reporters
- 11h30 Farafina 7/8
- 12h00 Reflets sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Sol
- 16h00 Thalassa
- 17h00 Vins et fromages
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tout le monde en parle
- 20h30 Jazz à Liège
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Un drôle de cadeau
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Revue de presse canadienne
- 1h30 Télétourisme
- 2h03 Jazz à Liège
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Julie Lescaut 1/13
- 4h55 TV5 infos

Dimanche

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Dites-moi
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 À bon entendeur
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Télétourisme
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 La vie d'artiste
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Concours international Reine Elisabeth de Belgique
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 La nouvelle tribu 2/2
- 12h45 C'est la vie
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Lignes de vie
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 La 50e avenue
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Forts en tête
- 19h30 Géopolis
- 20h30 Un siècle d'écrivains
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Jour de foot
- 0h10 Tout le monde en parle
- 2h10 Télétourisme
- 2h45 Si j'avais les ailes d'un ange
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Concours international Reine Elisabeth de Belgique
- 4h55 TV5 infos

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Entrée des artistes (L) Culture-choc (Ma) Olympiquado (Me) Partis pour la gloire (J) Branché (V)
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Vendredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Partis pour la gloire
- 21h00 XXe siècle
- 22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Culture-choc

Samedi

- 4h30 Rivières
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 La douce folie de l'aventure
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Olympiquado
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Trajectoires
- 14h30 Rivières
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien en Australie
- 17h30 Culture-choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Partis pour la gloire
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Culture-choc
- 21h30 Un Canadien en Australie
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Entrée des artistes
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Branché
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 La douce folie de l'aventure
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Jardin d'aujourd'hui
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Enjeux
- 10h00 Griffe
- 10h30 Un Canadien en Australie
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Mémoires d'un pays
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Olympicado
- 17h30 Mémoires d'un pays
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien en Australie
- 19h00 Zone libre
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Culture-choc
- 21h00 Jardin d'aujourd'hui
- 21h30 Second regard
- 22h00 Enjeux
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Olympiquado
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Courants du Pacifique
- 3h30 Culture-choc
- 4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

L'oeil d'une réceptionniste

Mylène CRÊTE

Claudette Rondeau est réceptionniste pour la Maison d'optique depuis octobre 1999. La jeune femme de 21 ans a obtenu son emploi après avoir vu une annonce dans le journal.

« Je me suis présentée au bureau pour dire que j'étais intéressé par l'emploi, puis j'ai passé une entrevue, explique-t-elle. Après l'entrevue on m'a dit que je pouvais commencer à travailler le lendemain!

« C'est un emploi parfait pour moi, car je voulais travailler à temps partiel, continue-t-elle. Je voulais disposer de temps libre pour m'occuper de ma fille, ce qu'un emploi à temps plein ne m'aurait pas permi de faire. »

Claudette Rondeau est la mère d'une fillette de trois ans qu'elle a eu après ses études secondaires à l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes. Elle a gardé beaucoup d'enfants à la maison durant les deux dernières années. Bien que cet emploi lui permettait de travailler tout en s'occupant de sa petite Ariane, Claudette Rondeau ressentait le besoin d'avoir un autre emploi à l'extérieur de la maison. Elle était intéressée par le métier de réceptionniste et c'est ce rêve qu'elle a réalisé.



Claudette Rondeau.

« L'ambiance de travail à la Maison d'optique est bonne, indique-t-elle. Mes collègues m'ont acceptée tout de suite et ont pris le temps de me montrer les tâches que je dois accomplir. C'était un peu difficile au début car il y avait beaucoup de choses à apprendre, mais j'y suis allée une chose à la fois. »

Cet emploi dans l'optométrie lui a ouvert les portes d'un domaine qu'elle ne connaissait pas auparavant. Elle aime l'expérience de travail qu'elle acquiert et entrevoit maintenant la possibilité de devenir assistante-optométriste.

« J'aime ce que les assistantes des optométristes font, explique-t-elle. Elles s'occupent des clients avant leur consultation avec le spécialiste et elles les aident à choisir leurs lunettes.

« J'aimerais suivre le cours par correspondance pour devenir assistante-optométriste d'ici un an, prévoit-elle. D'ici là, je continue à acquérir de l'expérience en tant que réceptionniste. »

LOI 44

Un désaccord perpétuel

Même après l'adoption du projet de loi 44, les parties patronale et syndicale sont retranchées dans leur camp respectif.

Érick THÉBERGE

Le gouvernement néo-démocrate a finalement adopté le projet de loi 44 modifiant la loi sur le travail du Manitoba le 18 août. L'un des changements les plus débattus a été sans contredit l'élimination du vote secret pour l'accréditation syndicale si 65 % des employés d'une entreprise ont signé une carte syndicale. Même après l'adoption du projet de loi, les parties patronale et syndicale demeurent à l'opposé.

Le facteur d'intimidation est à l'origine de la divergence d'opinion des deux parties. Le président de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, Roland Boisvert, voit d'un très mauvais œil l'élimination du vote secret. « C'est inacceptable d'enlever le vote secret aux employés, déclare-t-il. Cette règle ouvre la porte à l'intimidation des chefs syndicaux. Il n'y a rien de démocratique là-dedans. »

Avocat spécialisé dans les relations de travail au cabinet Myers et Weinberg, Paul McKenna répond plutôt que les employeurs font davantage d'intimidation que les syndicats. « Nos clients sont des syndicats, indique-t-il. La majorité des plaintes que nous recevons concernent des menaces d'intimidation de la part des employeurs. Je ne me souviens pas de la dernière fois que j'ai défendu un syndicat pour une plainte d'intimidation.

Un vote est démocratique si le choix est libre de toutes influences, poursuit-il. Mais il arrive souvent que les employeurs exercent une pression sur leurs employés. La règle du 65 % aidera les employés à faire un choix indépendant de toute pression patronale. »

Le président du Conseil canadien du syndicat des travailleurs unis de l'alimentation du Canada (TUAC), Bernard Christophe, affirme que 65 % est l'un des pourcentages de vote les plus élevés au Canada. « Avant 1992, le nombre de vote était fixé à 55 %, remarque-t-il. De plus, ce pourcentage sera un des plus hauts par rapport aux autres provinces. Le minimum requis au Québec, l'Île-du-Prince-Édouard (ÎPE) ainsi qu'en Saskatchewan est de 50 %, au Nouveau-Brunswick, il est fixé à 60 % et en Colombie-Britannique, il est de 55 %. Les employeurs devraient arrêter de se plaindre. »

Paul McKenna explique que le projet de loi 44 est un retour aux règles qui existaient avant 1996, lorsque les conservateurs avaient mis en place le vote secret et ce, même si tous les employés d'une entreprise avaient signé une carte syndicale. « À l'époque, il y avait un délai de sept jours entre le moment du dépôt de la demande d'accréditation et le vote, explique-t-il. Pendant ces sept jours, l'employeur utilisait divers moyens d'intimidation, comme le congédiement et des menaces de fermetures. »

De son côté, Roland Boisvert affirme que les entrepreneurs voient d'un très mauvais œil l'adoption de cette loi. « Il faut prendre les compagnies au sérieux lorsqu'elles menacent de quitter le Manitoba, dit-il. On n'avait pas besoin de cette loi-là, l'économie manitobaine est plus forte que jamais. Mais cette loi est un frein au développement économique. La preuve, c'est que certains entrepreneurs m'ont affirmé qu'ils réfléchiront deux fois avant d'investir dans l'expansion de leur entreprise. »

Paul McKenna rassure que cette tactique est employée depuis belle lurette par les employeurs. « À chaque modification de la loi du travail, lance-t-il, certains gros entrepreneurs menacent de déménager, de remettre en question un quelconque projet d'expansion ou même de fermer; on connaît la chanson. »



Archives La Liberté

Roland Boisvert estime que l'élimination du vote secret désavantagera les employés dans l'exercice de l'accréditation syndicale.

MÉDAILLE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE

Au péril de sa vie

Gabriel Marion rêvait de voyager. Son travail l'a mené aux quatre coins du globe où il a cotoyé les criminels les plus huppés.

Mylène CRÊTE

Le sergent à la retraite de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), Gabriel Marion recevra à l'automne une médaille du service méritoire de la gouverneure générale du Canada pour le rôle prépondérant qu'il a joué lors d'une enquête sur le traffic de stupéfiants nommée *Project Overtrick*. La cérémonie aura lieu dans la ville de Québec où 31 autres personnes seront décorées.

Gabriel Marion est une de ces gens qui quittent leur village natal pour aller réaliser de grandes choses, des choses qu'une infime partie de la population a l'occasion de faire. Ce Franco-Manitobain originaire de Defrost a quitté la province à l'âge de 20 ans pour se retrouver à un entraînement de la GRC à Régina. Depuis, son travail est digne des films d'espionnage hollywoodiens.

« J'ai cotoyé la mafia italienne et russe prétendant être un riche trafiquant de drogue pour les besoins de l'enquête », raconte-t-il. Le personnage qu'il jouait l'a mené dans les plus grands hôtels et les plus grands restaurants du monde pour rencontrer ceux qu'il allait prendre dans ses filets.

« On peut dire que c'était un côté agréable de mon travail, mais après je devais travailler avec mon équipe d'enquête dans un hôtel où nous notions les moindre détails des rencontres, confie-t-il. Ça ne se passait pas exactement comme dans les films, c'était beaucoup plus long. »

Gabriel Marion a commencé sa carrière avec la GRC au Bureau de l'intelligence criminelle du Canada où il a étudié le fonctionnement des organisations criminelles. Il a ensuite travaillé au département des narcotiques pendant un dizaine d'années pour finalement se mettre à enquêter sur le blanchiment d'argent des organisations criminelles internationales.

« J'ai commencé à travailler sous couverture en 1984 pour le besoin des enquêtes financières, explique l'homme de 48 ans. Je me faisais passer pour un trafiquant de drogue et j'allais blanchir de l'argent dans des bureaux de change. »

C'est en 1993 que commence l'enquête *Project Overtrick* qui a pris une tournure inattendue pour Gabriel Marion. « J'allais blanchir de l'argent comme je le faisais habituellement pour mes enquêtes et le responsable du bureau de change m'a demandé pour quel genre de traffic je travaillais. Je lui ai répondu l'héroïne et il m'a présenté à des criminels opérant dans ce type « d'entreprise ». »

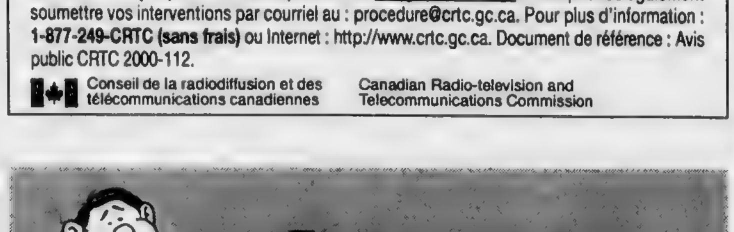
L'enquête que dirigeait Gabriel Marion s'est rapidement étendue à Rome en Italie où elle s'est terminée en octobre 1996 avec l'arrestation de sept suspects. L'aboutissement de l'enquête a mené à la plus grosse saisie de stupéfiants jamais réalisée au Canada, soit 75 kilogrammes d'héroïne.

Le danger que représentait ce travail n'a jamais arrêté Gabriel Marion. « J'ai toujours fait confiance aux agents canadiens et européens qui me couvraient, affirme-t-il. Il me fallait prendre des précautions en tout temps pour ne pas que les truands découvrent mon identité, alors je me promenais sous un faux nom avec de fausse cartes. Je ne pouvais pas non plus dire à mes voisins le type de travail que je faisais, cela aurait été trop dangereux. »

Aujourd'hui retraité de la GRC, Gabriel Marion aspire à une vie plus paisible. Il travaille à son propre bureau d'enquête à Toronto sur les fraudes touchant les grandes compagnies. « J'ai toujours aimé mener des enquêtes internationales, mais je veux maintenant ralentir un peu et me consacrer à secteur d'enquête qui est moins dangereux, indique-t-il. Un de ces jours, j'écrirai un livre sur les expériences que j'ai vécues en tant qu'enquêteur sous couverture pour la GRC. »

RCMP GRC

La photo de Gabriel Marion ne peut être exposée publiquement pour des raisons de sécurité.



SAINT-CLAUDE

Une histoire vivante

Votre prochaine visite au musée de Saint-Claude vous paraîtra authentique si votre guide est la responsable des archives du musée, Lucille Marchand Bazin, puisqu'elle y a vécu pendant son adolescence. Elle garde encore aujourd'hui plusieurs souvenirs de cette époque.

Érick THÉBERGE

Engagée au sein du musée de Saint-Claude depuis une quinzaine d'années, Lucille Marchand Bazin connaît bien les murs de l'ancienne gare de la communauté (dans lequel est situé le musée) puisqu'elle y a vécu une partie de sa vie, de 1947 à 1953. Son père a été le Chef de la gare de Saint-Claude de 1947 à 1955.

« Je suis arrivée dans la communauté à 12 ans, relate-t-elle. Nous arrivions de Marquette, le choc a été grand puisque là-bas, on voyait passer une cinquantaine de trains quotidiennement. À Saint-Claude, on n'en voyait pas plus de 10 ou 15 par jour. On trouvait le coin assez tranquille. »

Ma mémoire est remplie de très beaux souvenirs, poursuit Lucille Marchand Bazin. Je me rappelle surtout de la fête du 14 juillet. J'avais beaucoup de frissons (et j'en ai encore beaucoup !) lorsqu'on rendait hommage aux personnes mortes aux champs d'honneur. Il n'y a pas plus patriotique que moi. C'était pire quand j'étais petite, puisque je regardais toutes ces ceremonies avec mes yeux d'enfants. »

Lucille Marchand Bazin fait souvent la tournée du musée en compagnie des touristes. Ses explications sont pleines d'authenticité. « Quand je fais découvrir le musee aux visiteurs, indique-t-elle, je dis toujours aux gens de faire attention aux articles du musée. Aussi, je tiens à ce que les choses reste comme elle l'était à l'époque. Pendant les visites, j'ai des souvenirs qui me reviennent. Quand je monte à l'étage, je vois mon père. Lorsqu'on était tannant, il avait l'habitude de donner un coup de pied sur la première marche de l'escalier se raclant la gorge pour nous faire savoir que nous devions dormir. »



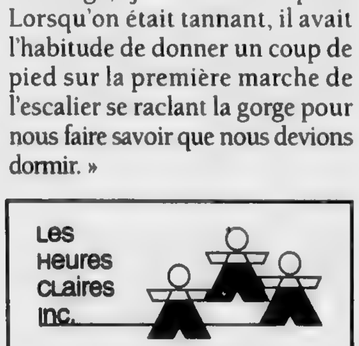
photo: Erick Theberge

La responsable des archives du musée de Saint-Claude, Lucille Marchand Bazin entretient un lien bien spécial avec l'ancienne gare de la communauté (qui loge aujourd'hui le musée) : elle y a vécu pendant son adolescence.

Lucille Marchand Bazin se rappelle très bien de certaines anecdotes. « Mon frère m'a déjà joué un de ses tours dont on se souvient longtemps, raconte-t-elle. Il savait que je fouillais souvent sa chambre. Une fois, il a branché le courant électrique sur la pognée de sa porte. Vous imaginez bien que j'ai pris un sacré choc ! »

La responsable des archives du musée de Saint-Claude explique que la langue française était une priorité pour son père. « Papa était heureux de s'installer à Saint-Claude, se souvient-elle. Pour lui, il était primordial que l'on grandisse dans un environnement francophone pour préserver notre culture. Natif de Rivière-du-Loup, j'imagine que son amour pour la culture francophone lui venait de ses origines québécoises. »

Lucille Marchand Bazin a quitté Saint-Claude en 1953 pour aller suivre une formation d'infirmière à Saint-Boniface. Après son cours, elle a pris le chemin de la Saskatchewan pour y travailler pendant une année. Elle est revenue s'installer à Saint-Claude pour exercer sa profession d'infirmière en 1957. « J'étais la seule infirmière laïque de l'hôpital », se rappelle-t-elle.



60e anniversaire de mariage
Adrien et Eva Leclerc

Vous êtes invités à un thé-rencontre en l'honneur d'Adrien et Eva Leclerc
le 3 septembre 2000
entre 13 h et 16 h
à la salle St-Adolphe Pioneer Hall, 345, chemin Hevert à Saint-Adolphe.

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons immédiatement
des chauffeurs à temps plein et à temps partiel
dans les régions suivantes
pour fournir le transport scolaire des élèves
de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 :

SAINT-BONIFACE • SAINT-VITAL
CENTRE VILLE DE WINNIPEG • SAINT-JAMES

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaires.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

FORMATION ET CERTIFICATION EN JUILLET SERONT FOURNIES AUX CANDIDAT.E.S QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES.

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA) R0G 2A0
(204) 257-0696

APPEL DE CANDIDATURES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche d'un **directeur(trice) technique** pour la salle Martial-Caron dans le cadre des productions du service d'animation culturelle.

La charge de travail consiste à agir comme directeur technique et personne ressource pour tout évènement tenu dans la salle de spectacle, et d'agir comme directeur technique lors des productions théâtrales du théâtre Chiens de Soleil : sonorisation, éclairage, construction des décors, entretien des équipements, service à la clientèle.

Entrée en fonction : immédiatement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 11 septembre 2000**, à :

Monsieur Louis St-Cyr
animateur culturel

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
lstcyr@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

Adjoint(e) de bureau

La Société du crédit agricole est à la recherche d'une personne possédant des aptitudes en communications interpersonnelles exceptionnelles pour combler le poste d'adjoint(e) de bureau dans son bureau de Stonewall. Stonewall, située approximativement à 20 minutes au nord de Winnipeg, est une communauté en pleine expansion qui offre une grande variété de boutiques et de services.

Faisant preuve d'un service à la clientèle et d'un sens de l'organisation élevés, vous assurerez la bonne marche d'un bureau à grand volume d'activités. Vous représenterez souvent le premier contact avec le client, par téléphone ou en personne. Vous fournirez aide et assistance à votre équipe de vente dans l'administration des prêts et des programmes de gestion des prêts. Pour assurer une administration précise et rapide des demandes et des approbations de prêt, vous devez avoir un grand souci du détail et être capable de travailler seul(e) ou en équipe.

Vous possédez un diplôme d'études collégiales en techniques de bureau et un minimum de deux années d'expérience pertinente, de préférence dans un milieu financier. Vous avez également une bonne connaissance de différents systèmes et logiciels informatiques. Une bonne compréhension de l'industrie agricole sera un atout. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera considérée.

Le plus important prêteur agricole à terme du Canada, la Société du crédit agricole s'est engagée envers l'excellence de ses employés afin d'offrir des solutions de financement innovatrices et un service à la clientèle de premier ordre.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, **avant le 1er septembre 2000**, en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier 42-00/01, à : **Ressources humaines, Société du crédit agricole, 1800, rue Hamilton, Regina (Saskatchewan) S4P 1L3. Télécopieur : (306) 780-5508 • Internet : hr-rh@fcc-sca.ca**

La SCA s'est engagée envers l'équité en matière d'emploi. Si vous appartenez à un groupe désigné, nous vous inviterons à nous en faire part.

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, seulement ceux et celles qui seront retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La SCA est un employeur de choix qui offre des salaires intéressants, des possibilités de formation stimulantes et un programme complet d'avantages sociaux à la carte.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Auxiliaire

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants à **L'École Taché** :

2 POSTES
Surveillance : 12 h à 13 h (tous les jours)

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant 16 h le vendredi 1er septembre 2000** :

Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone : (204) 233-8735 **Télécopieur : (204) 235-0321**

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Auxiliaire

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy** :

Besoins spéciaux : 5,5 heures/jour
(niveau I : 3 heures/jour • niveau II : 2,5 heures/jour)

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant 16 h le vendredi 1er septembre 2000** :

Monsieur Mario De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone : (204) 878-2147 **Télécopieur : (204) 878-3495**

LA CHORALE DES INTRÉPIDES

La Chorale des Intrépides
est à la recherche d'un(e)
DIRECTEUR(TRICE) pour la Chorale des Petits Intrépides
(chorale d'enfants)

Responsabilités :

- le recrutement;
- la direction des répétitions hebdomadaires;
- le choix du répertoire.

La personne choisie :

- sera en liaison avec l'exécutif de la Chorale;
- participera à diverses activités avec la Chorale;

Honoraires à négocier.
Date d'entrée en fonction à déterminer.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir ses coordonnées à :

La Chorale des Intrépides Inc.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
Télécopieur : (204) 233-3324

ou appelez Marcien Ferland, directeur au (204) 736-4445.

La LIBERTÉ **Avis aux annonceurs**

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue SUZANNE LECUYER, de la ville de Sainte-Agathe, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg, Manitoba, R3C 3T1, le ou avant le 8e jour de septembre 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour d'août 2000.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

FILLMORE RILEY

FILLMORE RILEY est à la recherche d'un(e) **secrétaire juridique** au service du département de litige. La personne idéale pour combler ce poste aurait une expérience antérieure comme secrétaire juridique, préférablement dans le domaine du litige civil, et aurait une connaissance des logiciels Microsoft Windows 95 et Office 97. La capacité de s'exprimer aisément en français et en anglais, verbalement et par écrit, est essentielle.

Les curriculum vitae peuvent être soumis en toute confiance à :

Fillmore Riley
1700 Tour Commodity Exchange
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3
à l'attention : Mme N. Brockie
Courrier électronique:
nbrockie@fillmoreriley.com

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une
conseillère

La conseillère est responsable d'assurer l'information et le soutien individuel, ainsi que de favoriser les groupes à l'intérieur du Centre pour les femmes victimes de violence et de comportements forcés à répétition.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel (autant sur place qu'au téléphone) aux femmes victimes de violence;
- animer des groupes de thérapie et de support.

Qualifications :

- formation en counselling;
- connaissance et expérience des besoins et des ressources pour affronter les problèmes des femmes victimes de violence;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- connaissance des ressources de la communauté;
- capacité de travail en collectivité et dans une perspective féministe;
- capacité d'établir des relations avec des femmes d'origines diverses telles que classes sociales, races, préférences sexuelles et ethnies.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme.

Date de clôture : le 6 septembre 2000.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au :

Comité du personnel
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2P8

Télécopieur : 233-0277

OFFRE D'EMPLOI
Gérant(e), Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat

Le Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat a été créé par le CDEM pour stimuler, encourager et appuyer la création et le développement de jeunes entreprises innovantes dans les communautés membres de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Le CDEM est à la recherche d'une personne dynamique, autonome et imaginative, pour occuper le poste de Gérant du Réseau **pour un mandat d'un an**. Sous la supervision de la directrice générale du CDEM, le ou la titulaire du poste aura comme principales responsabilités :

- d'établir et de maintenir des partenariats avec le milieu des affaires; les institutions d'éducation publiques; les organismes communautaires, les gouvernements; les regroupements professionnels, entrepreneuriaux et financiers; et d'autres incubateurs au Manitoba et ailleurs;
- de développer et de maintenir des systèmes de recrutement, d'évaluation, de formation et de mentorat pour les clients du Réseau d'incubation;
- d'identifier et d'établir des relations d'affaires réciproques avec les bailleurs de fonds en vue de créer des sources de financement pour les entreprises en incubation;
- d'identifier et de donner suite à des initiatives qui chercheront à rentabiliser les opérations du Réseau d'incubation.

Le ou la candidat(e) recherché(e) :

- détient un baccalauréat ou maîtrise en affaires ou un titre professionnel approprié avec une expérience extensive dans la gérance générale dans un cadre de bureau d'affaires ou dans une société commerciale;
- a des capacités pour développer et maintenir de bonnes relations avec tous les partenaires du Réseau;
- a de l'expérience en entrepreneurship et une connaissance de la communauté franco-manitobaine et de ses infrastructures;
- a l'habilité de reconnaître l'importance des petites entreprises pour nos communautés et est très soucieux de leurs aspirations en ce sens;
- sait faire preuve de leadership, peut travailler avec un minimum de supervision, sait motiver une équipe, possède de bonnes capacités de négociation, a d'excellentes habiletés en organisation;
- possède une grande capacité de communiquer verbalement et en écrit dans les deux langues officielles.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature accompagné de trois noms pour fins de référence, **au plus tard le 8 septembre 2000**, en indiquant *confidentiel* et à l'attention de :

Directrice générale
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
614, rue Des Meurons, 2e étage
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
Ou par télécopieur au (204) 237-4618

Le CDEM remercie tous les candidats pour leur intérêt. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MAXIMILIEN JOSEPH LABOSSIÈRE, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4, le ou avant le 26e jour de septembre 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour d'août, A.D. 2000.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue THÉRÈSE JAMAULT, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G6, le ou avant le 29e jour de septembre 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour d'août 2000.

Cabinet d'avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r. Law Corporation
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LODIA LE GAL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg, Manitoba, R3C 3T1, le ou avant le 25e jour de septembre 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour d'août 2000.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

COMMIS BILINGUE
(emploi temporaire d'une durée minimale de 3 mois)

Nous acceptons présentement des candidatures au poste de commis bilingue. La personne choisie travaillera au sein de la Division du contrôle des stocks. Elle doit posséder une excellente étiquette au téléphone et savoir très bien communiquer et lire en français et en anglais. Elle doit aussi avoir de l'expérience dans le classement manuel.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, **accompagné de vos attentes salariales**, à :

Les Magasins SAAN limitée
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions quiconque pose sa candidature. Cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes que nous convoquerons en entrevue.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GARDERIE FRANCOPHONE LICENCIÉE à Saint-Norbert. 4 places disponibles pour enfants de 18 mois à 5 ans. 3 places disponibles pour enfants de 6 à 12 ans. Ouverture au mois de septembre. 269-8432.
132-

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'informations : envoyez une enveloppe pré-adressée à: O.P.T.D., 6-2400, rue Dundas ouest, bureau 541, Réf.: 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
135-

RECHERCHE

LE CENTRE de ressources de Saint-Boniface-Norwood est à la recherche d'une personne qui aime cuisiner et partager ses connaissances sur la préparation de mets nutritifs. Pour discuter davantage sur ce poste d'animatrice bénévole de ce programme de cuisine communautaire destiné aux jeunes, parents, demandez Gisèle au 944-4271.
131-

LE CAFÉ COLOMBIEN a des ouvertures comme cuisinier et aide au service, après l'école et en fin de semaine. Appellez Paul au 237-3527.
133-

À VENDRE

À VENDRE: Sur la route scénique, 9 milles au sud du périmètre, près de Saint-Adolphe, grands lots avec beaux arbres, eau, égoûts, gaz, pavé, etc. 253-1185.
092-

À VENDRE Maison à vendre, rue Masson. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, plancher de bois franc, garage double, nouvelles fenêtres. 99 900 $. Jean au 233-5429 ou (204) 422-8128.
113-

À VENDRE: Robe de mariée (Alfred Sung), satin blanc, style simple, petite traîne, grandeur 10 (peut être agrandi en grandeur 12), pour femme de 5'5" ou moins. 400 $. (204) 257-5568. **Longue robe de mère de la mariée (Marsoni)**, un morceau, grandeur 12, pour femme de 5'3" ou moins. Couleur bourgogne. 300 $. (204) 257-3413.
128-

À VENDRE: Unité murale, neuve, en pin blanc. 750 $. Composez le 233-2891.
142-

À VENDRE: Ordinateur portable IBM, Think Pad I 1400, Pentium 266, 3.1 GO HD, 64 Mo RAM, Windows 98, Office 2000 (version anglaise). Configuration française, acheté en février 1999. Très bon état. 1 200 $. Appelez au 832-8309.
143-

À LOUER

À LOUER: Grand appartement rue Despins, 1er étage et sous-sol d'une maison, propre, plancher bois franc, stationnement inclus, 700 $/ mois, 233-8887.
127-

À LOUER: NORWOOD FLATS. Grand appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée, plancher de bois franc, récemment rénové, très propre, buanderie, stationnement, non-fumeur, disponible le 1er septembre. 600 $/mois tous les services compris. 237-3825 ou 233-3221.
129-

CHAMBRE À LOUER dans une maison privée. Parc Windsor, près des autobus et centre commercial. 300 $/mois. Comprend tous les services. 254-5564 après 18 h.
134-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface. 1er étage. 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine, frigo, poêle, laveuse et sécheuse. Disponible le 1er septembre. 850 $/mois, services inclus. 233-0380.
137-

À LOUER: 175, rue Masson. Appartement de 2 chambres à coucher. Chauffage, eau et électricité compris. 360 $/mois. Disponible le 1er septembre. Composez le 233-3753.
138-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 424, rue Valade. Comprend eau, stationnement et buanderie. 550 $/mois. Disponible le 1er septembre. Appelez le 233-3753.
139-

À LOUER: Saint-Boniface. Grand appartement de 2 chambres à coucher au 1er étage. 676 $/mois comprend tous les services, réfrigérateur, poêle et stationnement. Appelez au 453-5539 ou 233-0920.
140-

À LOUER: Très grand appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Tél.: 233-5087.
141-

Nécrologies



Carmelle Chappellaz (née Gagné)

Est décédée le lundi 21 août 2000, à l'âge de 78 ans, Carmelle Chappellaz épouse de feu (1964) Albert Chappellaz.

Elle laisse dans le deuil trois fils et quatre filles : Raynald (Claudette Vuignier) et leurs enfants Patrick et Richard, Hubert (Lilliane Deroche) et leurs enfants Stéphane et David, Claude (Lucille Poirier) et leurs enfants Nicole, Mona et Colette, Rachelle (Pierre Lemoine) et leurs enfants François-Job, Jean-Christophe et Talitha, Madeleine (Denis Vuignier) et leurs enfants Norman et Gilles, Rolande (Guy Comte) et leurs enfants Sylvie, Daniel, Éric et Yvan, Nicole (Hubert Deroche) et leurs enfants Mélissa, Martin, Matthieu, et Marina; trois frères; Mathieu et Yvonne Gagné, Benoît et Tony Gagné, Gérard et Madeleine Gagné; quatre soeurs : Germaine et Philippe Savard, Annette Arbez, Angèle Chappellaz, Cécile et Georges Choiselat; ses beaux-frères et belles-soeurs : Marie Gagné, Marguerite Chappellaz, Rose et Léon Rey, Alice Chappellaz, Marie et Albert Collet.

La messe des funérailles a été présidée par l'abbé Rodrigue Bouchard, à l' église Saint-Claude, le jeudi 24 août 2000 à 10 h 30.

La famille et les amis qui le désirent peuvent exprimer leur sympathie en faisant un don à la Fondation canadienne du cancer.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes. Téléphone 248-2201 ou 1-888-400-2326.



Hormidas Gauthier 1905-2000

Paisiblement, à la Villa Youville de Sainte-Anne est décédé à l'âge de 94 ans M. Hormidas Gauthier.

Midas est né le 25 septembre 1905 à Sainte-Anne. Il était le fils de David Gauthier et Malvina Dupont. En 1930, il épousa Lucie Brégeault avec qui il passa 57 ans de bonheur.

Il laisse dans le deuil trois sœurs et deux beaux-frères : Albina Tétreault, Henriette Duhamel, Angélina Duhamel et son époux Marcien ainsi que Léon Lansard. Il laisse aussi quatre belles-sœurs : Nettie Gauthier, Malvina Gauthier, Agnes Gauthier et Doris Gauthier.

L'ont précédé dans la mort ses frères et sœurs : François (1933), Eugène (1954), Adelard (1986), Armand (1987), Alfred (1990), Antoinette (1991), Rosario (1992), Agnes (1999) ainsi que des beaux-frères : David Tétreault, Alphonse Vandale et Antonin Duhamel.

Oncle Midas appréciait beaucoup la visite de ses neveux, nièces et arrière-neveux et nièces. Ils lui apportaient beaucoup de joie.

La famille désire remercier les médecins de Sainte-Anne, le personnel de la Villa Youville ainsi que les soins à domicile qui lui ont été confiés.

Les prières ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons le vendredi 18 août à 19 h. L'incinération a déjà eu lieu. La messe de la résurrection sera célébrée à une date ultérieure à Coquitlam (Colombie-Britannique), là où Midas vécut pendant 34 ans.

La direction des funérailles de Monsieur Hormidas Gauthier a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



La Société de Marie (Marianistes), les Filles de Marie Immaculée et les Communautés Laïques Marianistes annoncent avec gratitude la Béatification de leur Fondateur, **Guillaume-Joseph Chaminade**, apôtre des laïques et de la transformation de la société par l'éducation.

Le père Chaminade sera beatifié le 3 septembre 2000.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.L.

Chronique RELIGIEUSE

Josée C. Fournier
Laïque

Retour des vacances, retour au travail, à l'école, à la communauté...

Je feuilletais un petit livre de réflexions à la maison quand une réflexion en particulier m'a frappée. Intitulée « La boîte », l'auteur écrit qu'on a tous des expériences spirituelles puisque nous sommes des êtres spirituels. Quelques-uns sont allés plus loin avec leurs expériences et ont créer des religions. C'est comprenable, on clarifie les expériences, on les emboîte et on les libelle. Au lieu de dire « Voici mes expériences », ces gens disent « Voici ma religion », toute dans des boîtes bien libellées.

L'auteur continue en disant que le problème avec ces boîtes est qu'elles ont tendance de ne pas avoir de l'air courant et ce qui est dans la boîte devient confiné, renfermé. Les religions peuvent facilement devenir comme ces boîtes fermées, des places décrépites et sans air. Puisque nous sommes des êtres spirituels, les religions doivent nous servir et non nous étouffer.

La majorité d'entre nous sommes de retour de nos vacances ou le seront bientôt. D'autres prendront leurs vacances plus tard. Ces vacances sont bien méritées et nécessaires pour notre bien-être. Nous avons travaillé fort au courant de l'année et nos corps, nos esprits ont besoin d'un repos de nos vies occupées et bien remplies. Pourtant, faire partie prenante d'une communauté paroissiale vivante qui prie, travail et s'amuse bien ensemble, est aussi important pour notre bien-être et aussi pour notre religion. Sans une communauté active, l'Église catholique devient comme une boîte fermée ou comme un muscle encaissé dans le plâtre. Il faut l'exercer et s'en servir régulièrement et avec joie. À quoi bon sert une religion qu'on sort de sa boîte qu'une fois par année? Comme un muscle dans le plâtre, cette religion est faible et n'a aucune valeur. En se servant de notre religion quotidiennement, on lui donne la force et la vie et en retour elle nous donne une base forte pour notre vie, la nourriture pour notre esprit. Sans ceci nous ne pouvons tenir à nos convictions dans le monde d'aujourd'hui. Un exemple serait une paroisse qui doit faire des rénovations pour faire place à un nombre de gens qui continue de grandir et se multiplier. Ou même ces communautés qui ont aidé leurs jeunes à participer à Rome pour les jours de la jeunesse. Ce peut être de grands projets ou tout simplement faire des dons pour aider une famille dans le besoin. La différence entre une communauté bien vivante et une qui respire à peine est la participation des membres de la communauté.

Dieu nous a laissé le choix de l'aimer ou de le renoncer. Ceci continue dans tout aspect de notre vie. Nous pouvons choisir d'aider le pauvre ou de l'ignorer. Nous pouvons choisir d'être plaisant avec tous ceux qui croisent notre chemin ou d'être grincheux. Nous pouvons aussi choisir de participer dans nos communautés de la façon qu'on peut, avec nos talents. Nous pouvons aussi choisir de ne pas participer, mais de vivre dans la communauté comme des zombies, en faisant tout par habitude, sans y réfléchir. Nous pouvons nous emboîter ou sortir de notre boîte et VIVRE notre vie, notre religion.

Correspondances

par Charles Leblanc et Bertrand Nayet

Lettres fictives, remplies de réalité, échangées entre deux écrivains d'ici. Un chalet et un lac, des routes et des villes. Une lecture d'été, quoi !

Cher Monsieur B.,

Ça fait exactement deux heures et demie que je suis rentré chez moi après un vol complètement frustrant de Moncton à Winnipeg, avec changement d'avion à Montréal. Je n'ai jamais aimé les vols avec arrêt en chemin ou avec changement d'avion ou de terminal (le pire scénario). Ça me fait trop penser aux contrats avec des paragraphes supplémentaires, à lire à la loupe et à déchiffrer pendant des heures pour comprendre le langage, et qui stipulent des conditions restrictives qui annulent l'effet rassurant produit par la première lecture (p. ex., je ne me suis pas fait fourrer, tout va aller bien).

Enfin, pour faire ça court, je suis arrivé à Winnipeg sans mes bagages, " en retard, pas rasé, le char partait pas... " (air connu). Liliane attendait à l'aéroport depuis une heure et elle avait d'autre chose à faire que de venir chercher son père en début de soirée. Malgré tout, elle m'a accueilli avec enthousiasme, se jetant à mon cou en me voyant au bas de l'escalier. Après avoir présenté des excuses aux trois personnes que j'ai bousculées, en écoutant distraitement la bande sonore proposée par la voix de Liliane qui me racontait comment elle avait changé la décoration de la maison pendant mon absence — " tsé p'pa, like c'est sombre dans la salle à manger, ça fait que j'ai peinturé les murs en blanc, pis après, like, c'était pas beau dans ma chambre, ça fait que j'ai demandé à un tchomme de faire une murale, c'est correct, p'pa, c'est une plage su'l bord d'un lac " — et comment elle se débrouillait dans son emploi de gouvernante (" nanny " pour les incultes) de trois enfants pendant la semaine, je suis allé voir si mes bagages étaient sur le carrousel. Hé non.

Et je n'ai pas encore parlé du gros monsieur assis à côté de moi, qui occupait la moitié de mon siège en plus du sien et qui me forçait à rester en équilibre sur le bord, une fesse sur le siège et l'autre dans l'allée. Vive la mondialisation et la recherche du profit. Ceux qui peuvent payer ont de l'espace pour leurs pieds et leurs postérieurs, les autres sont tassés sur des sièges étroits. Pas surprenant que certains passagers claquent et manifestent les symptômes de " rage du ciel ". La liste est longue et les monologues comiques au sujet du service et du fonctionnement des lignes aériennes minent le sujet depuis longtemps. Aussi, j'arrête ici.

Arrivé à la maison, j'ai fait la visite des rénovations picturales et je n'ai pas eu de palpitations cardiaques. Elle avait travaillé avec goût et de manière soignée. (Note pour moi-même : je devrais téléphoner à sa mère pour lui dire qu'on a fait une bonne job avec notre fille.) Un p'tit bec sur la joue et elle est sortie en vitesse pour rejoindre ses amis qui allaient au cinéma.

Seul dans la maison avec Georges, qui va avoir 15 ans cette année, j'ai commencé à déballer mes bagages en fumant une cigarette. Finalement, je suis content de l'avoir nommée Georges, même si c'est une chatte et non un chat. Chaque fois que je la mentionne, j'utilise toujours l'excuse de ma culture littéraire en disant aux gens qu'elle s'appelle ainsi en hommage à Georges Sand (auditoire francophone) ou à George Eliot (auditoire anglophone), alors que, comme tu le sais, je n'ai pas pu déterminer le sexe du petit paquet de poils qu'elle était lorsqu'elle est née.

Dans son roman *La Lenteur*, Milan Kundera dit que les voyages en avion créent un déséquilibre entre le corps, qui a franchi 2 500 kilomètres en trois heures et qui est arrivé à destination, et l'esprit du voyageur, qui n'est pas encore arrivé, encore sous l'effet des paysages et des gens qu'il vient de quitter. D'une certaine façon, je suis encore à Moncton et sur le bord de la mer, et c'est en parcourant le courrier et en voyant ta calligraphie familière que mon cerveau a pris l'express du retour.

Ton roman semble avancer et tu as une idée de la structure jusqu'à un point culminant. Il reste à bâtir ce qui arrive avant et ce qui arrive après (s'il arrive quelque chose : la description de ce point de convergence dont tu parles peut suggérer la suite de l'histoire, soit la déchéance du gars et l'ascension de la fille).

Réalisme magique, naturalisme, personnages réels et fictifs, perspectives historiques, aventures présentes, mythologie, analyse culturelle et portrait social. Plus j'y pense, plus je me dis que tu as pris le chemin de Joyce, qui a consacré dix ans à l'écriture du roman*Ulysse*. J'espère que tu ne les passeras pas dans ton chalet, Pauline va demander le divorce et tes enfants te haïront jusqu'à ta mort. Sans compter que la fille de l'amie de Pauline a un drôle d'effet sur toi. Sans compter que tu vas devenir un ermite sauvage et peut-être alcoolique. Alors, ramasse les papiers, jette les brouillons inutiles et reviens chez toi. Mets ton manuscrit de côté pendant quelques jours, fais l'amour avec Pauline et amuses-toi avec les enfants. Ensuite, invite-moi chez toi et montre-moi le magma de mots que tu as pondus dans les bois.

Je te parlerai de mes rencontres sur la route et dans les villes et tu me parleras des tiennes dans ta tête et ton imagination. Et on se convaincra encore une fois que ça vaut la peine d'aligner des mots sur une feuille de papier.



À betôt.

Monsieur C.

AÎNÉS

Pour l'amour d'autrui

Couple dans la musique et dans la vie de tous les jours depuis cinquante ans, Orise et Fernand Légaré ont conservé une joie de vivre incomparable et ont encore beaucoup de plaisir à jouer de la musique ensemble.



photo: Érick Théberge

Orise et Fernand Légaré de Brandon accumule les heures de bénévolat en jouant ensemble de la musique pour le plaisir des aînés.

Érick THÉBERGE

Orise et Fernand Légaré jouent bénévolement de la musique ensemble depuis cinquante ans à travers les foyers d'aînés et dans les centres de soins de longue durée. Leur engagement a été reconnu en juin lorsqu'ils ont reçu un prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement des mains de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, Diane McGifford.

« Ce prix représente beaucoup pour moi, lance sans hésitation Orise Légaré. J'ai vraiment l'impression que toutes ces années pendant lesquelles j'ai joué de la musique sont reconnues. Vous savez, j'ai commencé à pianoter à cinq ans et par la suite, j'ai appris le piano et depuis, je n'ai jamais arrêté. »

Orise Légaré raconte quelques-uns de ses bons souvenirs. « Nous avons vécu tellement des beaux moments, relate-t-elle. Mais je me souviens que nous avions l'habitude de jouer dans un établissement de soins prolongés pour des personnes vivant une déficience mentale. L'un des patients avait perdu la parole. Il aimait bien nous écouter chanter la pièce *You are my sunshine*, alors la responsable du patient est venue me voir pour me demander les paroles. Elle m'a expliqué qu'il réapprenait à parler en chantant cette chanson. Ça m'a fait chaud au cœur. »

« On a joué partout, lance Orise Légaré. Aujourd'hui encore, on joue à temps plein et les seuls montants que nous recevons sont les dépenses reliées aux soirées que nous faisons, comme les repas et l'essence. On se produit au centre de soins de longue durée Fairview depuis 1988 et au centre de soins prolongés Rideau Park de Brandon depuis 1970, nous y avons accumulé 2 000 heures de « bénévolat musical » en douze ans. » Les murs de la maison Légaré font foi de leur engagement puisqu'ils sont tapissés d'une multitude de plaque et de lettre de remerciement.

Orise et Fernand Légaré ont participé à un téléthon en 1998 et ils ont aussi joué à la Manitoba Winter Fair de 1987 au Keystone Center de Brandon. « C'était extraordinaire de jouer à la Foire puisque que l'aréna était bondée de monde, raconte-t-elle. Mais jamais plus je ne jouerai dans un téléthon, le cadre du spectacle est trop rigide. »

Même l'ancien premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, s'est fait un devoir de les inviter chaque année pendant dix ans au souper annuel des bénévoles de la province.

L'histoire du couple a débuté à la fin des années 50. À l'époque, Fernand Légaré et son frère, qui formaient un duo de guitariste, participaient à un concours de jeunes talents à la radio de Dunrea. Orise Légaré avait été engagée pour accompagner les chanteurs au piano. « On n'avait pas besoin de pianiste, relate Fernand Légaré, mais elle jouait tellement bien et il faut aussi avouer que je la trouvais de mon goût ! Alors, on lui a demandé de jouer avec nous. Le courant a bien passé entre nous deux et depuis ce temps, nous sommes mariés et nous jouons de la musique ensemble. »

Aujourd'hui, les deux complices de la vie continue de se produire dans les centres de soins de longue durée. « Aujourd'hui, on forme un duo, indique-t-elle, mais on a déjà été plus nombreux. Comme on est un groupe d'aînés, il est difficile de recruter des gens encore capables de jouer. Et il nous arrive souvent de voir nos musiciens s'arrêter pour des raisons de santé ou de les voir partir… »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351

GRAPHICS INC

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Eugene Brokopiw, CA	Travis Leppky, CA, CISA
Bruce Caplan, CA, CIP	Henri Magne, CA
Arthur Chaput, CA, CFP	Mona Marcotte, CA
Gilles Chaput, FCA	Elizabeth Maw, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Russell Paradoski, CA, CFE
Pamela Dupuis, CA	Georges Picton, CGA
James Doer, CA, CFP	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA	Mark Wong, CA (en stage)
Collin LeGall, CMA, CIP	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine	**Hôpital Saint-Boniface**	**Chapters**
383, boul. Provencher	Boutique de souvenirs	• *Centre Saint-Vital*
Centre culturel franco-manitobain	**IGA Provencher**	**Shell Service**
340, boul. Provencher	390, boul. Provencher	350, chemin Sainte-Anne
Marion Grocery	**Librairie À la page**	**Pharmacie St-Pierre**
237, rue Bertrand	200, boul. Provencher	• *Saint-Pierre-Jolys*
Librairie La Boutique du Livre	**Turbo - Saint-Boniface**	**Lorette IGA** • *Lorette*
315, rue Kenny	230, rue Marion	**Petro-Canada** • *Lorette*
Dépanneur Provencher	**Amber Auto Service** • *Sainte-Anne*	**Saint-Adolphe Esso** • *Saint-Adolphe*
174, boul. Provencher	617, rue Traverse	**Le Dépanneur** • *La Broquerie*
	Esso • *Parc Windsor*	**Épicerie Coulombe** • *Saint-Malo*
	192, Archichald	

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4